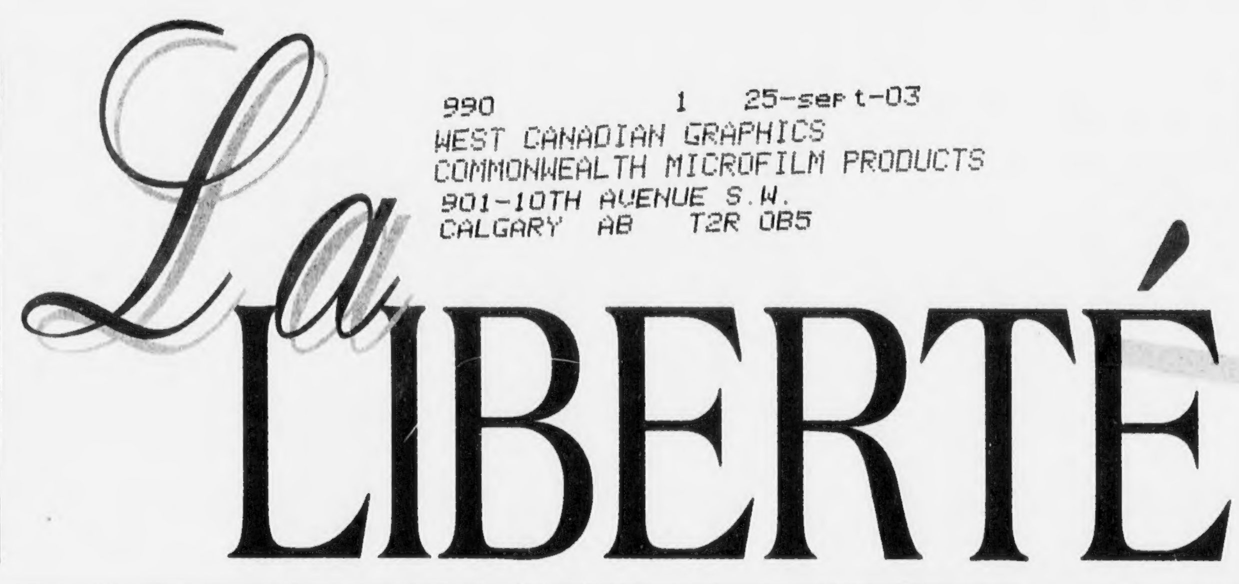
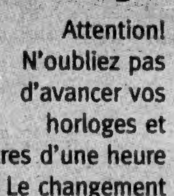


Vol. 89 n°1 • du 5 au 10 avril 2002 • SAINT-BONIFACE
88 ¢ + taxes



Ajustez vos horloges

Attention! N'oubliez pas d'avancer vos horloges et montres d'une heure le 7 avril. Le changement d'heure se fera exactement à 2 h.

Citation de la semaine

« Pour vivre de l'industrie de la musique francophone, il me faudrait quitter le Manitoba »

Le bassiste du groupe Kraink, Éric Gosselin, fait le même constat que bien d'autres artistes ont fait avant lui. S'il veut faire carrière en français dans le monde musical, il devra quitter la province ou se tourner vers le marché anglophone.

■ Page 21.

Le SOMMAIRE

Comment nous joindre ?
Téléphone : 237-4823
Télécopieur : 231-1998
Sans frais : 1-800-523-3355
la-liberte@la-liberte.mb.ca

La dernière scène



photo: Hubert Pantel

Le Cercle Molière présente, en collaboration avec l'Unithéâtre d'Edmonton, la comédie musicale *Dust and Dreams*. La pièce mettant en vedette Brigitte Sabourin et Christian Perron est pésentée du 9 au 27 avril au théâtre de la Chapelle. Il s'agit de la dernière pièce de la 76e saison du Cercle Molière.

Solution tardive

Le gouvernement du Manitoba et le syndicat des infirmières ont évité de justesse un conflit de travail qui aurait paralysé les hôpitaux de la province.

■ Page 3.

« La BD, c'est un art! »

Amateurs de bandes dessinées, le directeur de l'Alliance Française vous invite à venir voir, jusqu'au 10 avril, l'exposition *La bande dessinée en France aujourd'hui*.

■ Page 11.

90 ans, ça se fête!

Fondé en 1912 par Théodore Bockstael, Bockstael Construction façonne le paysage architectural du Manitoba. Parcourez avec nous les 90 ans d'histoire de l'entreprise.

■ Page 19.

THÉÂTRE

Retour à La P'tite école

C'est une comédie musicale nostalgique, comique et riche en calembours que vous présenteront les Chevaliers de Colomb des Saints-Martyrs-Canadiens en montant à nouveau la pièce La P'tite école.

Daniel BAHUAUD

C'est en espérant vous faire rire aux éclats que les Chevaliers de Colomb de la paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens de Saint-Boniface présenteront, le 19 avril, la comédie musicale, *La P'tite école* (1).

D'abord conçue l'automne dernier et présentée au Relais des Pionniers lors du Festival du Voyageur, *La P'tite école* servira à collecter des fonds pour la Journée mondiale de la jeunesse à Toronto. Les Chevaliers de Colomb espèrent se servir de l'argent recueilli pour répondre aux besoins du contingent des jeunes de la paroisse qui se rendra cet été à ce grand rassemblement et pour accueillir leurs homologues de l'étranger qui visiteront le diocèse.

La P'tite école a été écrite par Luce Malo à partir de souvenirs issus de sa carrière dans l'enseignement et de sa vocation en tant que mère de quatre enfants. « L'on y trouve bien des commentaires perspicaces et humoristiques qui jailliront de la bouche des jeunes, souligne l'enseignante qui évolue dans la Division scolaire de Saint-Vital. Souvent, les enfants, dans leur innocence, nous offrent des perles de sagesse ou nous disent des choses qui nous font rire. C'est ce que j'ai voulu exprimer dans cette pièce. »

Les événements de la comédie musicale ont lieu au début du XIXe siècle, alors que le Canada était toujours une colonie britannique. « Ça se passe dans une petite école de campagne du Bas Canada, explique Luce Malo. Le ton est plutôt farceur. Il y a quantité de jeux de mots, quelques sous-entendus et de la comédie de situation, le tout intercalé de chansons amusantes. Nos 11 comédiens sont très drôles et je suis très satisfaitre de leur jeu. Nous avons une excellente distribution. Notre plus jeune comédienne, Rachelle Beaudry, a 17 ans tandis que notre doyenne, Cécile Fortier, a 84 ans! De plus, nous avons l'appui fort apprécié de Lorraine Beaudry qui s'est occupée des décors et des aspects de l'arrière-scène. Lorraine, c'est mon bras droit. »

photo: Gracieuseté Marcel Gauthier

Luce Malo: « Il y a quantité de jeux de mots, quelques sous-entendus et de la comédie de situation, le tout intercalé de chansons amusantes. »

Ainsi, on pourra s'amuser en suivant les péripéties de la professeure (Ginette Roy), l'inspecteure d'école (Cécile Fortier), le curé du village (Tim Jichuk) et, bien sûr, des huit élèves (Rachelle Beaudry, Florence Bourgouin, Fernand Gauthier, Napoléon Langelier, Luce Malo, Réal et Julie Maynard, et Véronique Plamondon).

« Et oui, je me suis donné un rôle mineur, lance Luce Malo, non sans rire. Rendue à ma deuxième pièce — j'ai déjà écrit *Les que-dira-ton du village* l'an dernier pour le Relais des Pionniers — je me suis dit qu'il était temps de monter moi aussi sur les planches. »

(1) La P'tite école sera présentée le 19 avril au sous-sol de la Cathédrale de Saint-Boniface à 19 h 30. Billets : 10 $. Renseignements: 256-5328 (Florence) ou 256-5973 (Eugène).

Coup d'œil national



MÉDIAS

Un chroniqueur accusé de plagiat

Un présumé incident de plagiat éclabousse le volet anglophone radiophonique de Radio-Canada. Le réalisateur à la station de radio de CKSB, Léo Dufault, est accusé d'avoir plagié une des chroniques de cinéma diffusée lors de l'émission *The Afternoon Edition* sur un texte publié dans le magazine américain *The New Yorker*. Au moment d'écrire ces lignes, une enquête était en cours et ses conclusions devraient être rendues publiques avant le 6 avril.

« Nous prenons cette affaire très au sérieux », commente le directeur régional de CBC, John Bertrand. Il a toutefois refusé d'indiquer quelles mesures disciplinaires peuvent être appliquées dans de tels cas, précisant qu'il préférait attendre les conclusions de l'enquête avant de se prononcer.

La station CBW-AM de Winnipeg a reçu, le 11 mars, une plainte d'un de ses auditeurs au sujet de la chronique de Léo Dufault sur le film *We were Soldiers* diffusée le 8 mars. Celui-ci emploie les mêmes mots que ceux publiés par David Denby dans *The New Yorker*.

Léo Dufault a pu être contacté par *La Liberté*, mais il a refusé de faire tout commentaire. Le directeur de la radio française pour la région des Prairies, René Fontaine, a également affirmé qu'il n'était pas en mesure de commenter.

M. C.

La LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directeur : **Pascal DUBÉ** • Rédacteur en chef : **Daniel BAHUAUD** • Journalistes : **Mohammed CHOALI, Mylène CRÊTE** et **Jean-François NADEAU** • Chef de la production et coordonnatrice de la publicité : **Véronique TOGNERI** • Secrétaire administrative : **Roxanne BOUCHARD** • Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)** • Bicolo : **Aude ANDRIEU, Roxanne BOUCHARD** et **Véronique TOGNERI** • Publicité : **Pascal DUBÉ** • Développement de photos : **Hubert PANTEL**.

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** • Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** • Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable • Téléphone : **(204) 237-4823** • Sans frais: **1-800-523-3355** • Télécopieur: **(204) 231-1998**.

L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. • Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet : **http://www.la-liberte.mb.ca** • Courrier électronique : Administration : **la-liberte@la-liberte.mb.ca** • Rédaction : **redaction@la-liberte.mb.ca** • Département graphique : **production@la-liberte.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba** : 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses) • **Ailleurs au Canada** : 32,10 $ (TPS incluse) • **États-Unis** : 90 $ • **Outre-mer** : 125 $ • Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois • Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada, par l'entremise du Programme d'aide aux publications (PAP), pour nos dépenses d'envoi postal.

N° de la convention: 40012102 • PAP 7996

ISSN 0845-0455



OPSCOM
Représentation nationale:
1-800-2OPSCOM
(613) 241-5700

Fondation Donatien Frémont

Santé

Minuit moins une

Les négociations entre la Province et le syndicat des infirmières du Manitoba se sont terminées aux petites heures du matin le 1er avril après un marathon de 28 heures de discussions.

Pascal DUBÉ

Le Manitoba a évité de justesse une importante crise dans le secteur de la santé après que le gouvernement néo-démocrate ait conclu une entente de principe de deux ans et demi avec le syndicat des infirmières de la province. Au cours de cette période, les infirmières recevront une hausse de salaire de 20 %, ce qui les mènera au quatrième rang sur l'échelle des salaires au pays.

Le médecin en chef de l'Hôpital général Saint-Boniface, Michel Tétreault, a poussé un soupir de soulagement en apprenant l'annonce du règlement du conflit. « Depuis dix jours, tout le monde travaillait très fort pour essayer de limiter les dégâts dans l'éventualité d'une grève des infirmières, explique-t-il. Nous avions annulé des chirurgies, fermé des lits et préparé des plans d'intervention pour assurer les services essentiels.

« Nous sommes évidemment heureux de ne pas avoir eu à recourir à ces mesures, ajoute-t-il. Nous devons maintenant nous tourner vers l'avenir et nous pencher sur ce qu'il faut faire pour améliorer l'organisation du travail de tous les intervenants dans le secteur de la santé. Il faut trouver un équilibre entre les emplois à temps plein, à temps partiel et les heures supplémentaires. Ça va être un beau défi à relever! »

Au Centre Taché aussi les administrateurs élaborent depuis plus d'un mois des plans pour répondre aux besoins des résidants dans l'éventualité d'une grève des infirmières. « S'il y avait eu grève, nous aurions immédiatement fait appel à la *Loi sur les services essentiels*, affirme le directeur du Centre Taché, Francis Labossière. Tout notre personnel cadre qui possède des brevets d'infirmiers aurait été appelé à combler les postes laissés vacants.

« Mais même si nous étions prêts, nous ne voulions pas qu'il y ait de grève, insiste-t-il. Un conflit de travail, ça amène des tensions inutiles entre les employés et la direction. Nous sommes très contents d'avoir pu éviter cette situation. »

Les négociations

Les administrateurs d'établissements de santé sont également soulagés d'apprendre qu'il n'y aura pas de grève des infirmières. « On dirait que les marathons de négociation et les grèves sont maintenant devenus un mal nécessaire pour régler tous les conflits dans le secteur de la santé, souligne le directeur général de la Corporation catholique de la santé du Manitoba, Raymond Lafond. Il va falloir, comme société, voir s'il n'y a pas d'autres façons de faire pour éviter de telles confrontations.

« Ce n'est pas raisonnable pour le Manitoba d'avoir à entrer en compétition avec l'Alberta et l'Ontario pour les salaires des infirmières, insiste-t-il. Nous n'avons pas les mêmes ressources financières que ces deux provinces. Nous devrions plutôt rechercher des solutions à l'amiable où toutes les parties seraient autour de la table des négociations: syndicats, provinces, secteur privé et publics ou parapublics. »

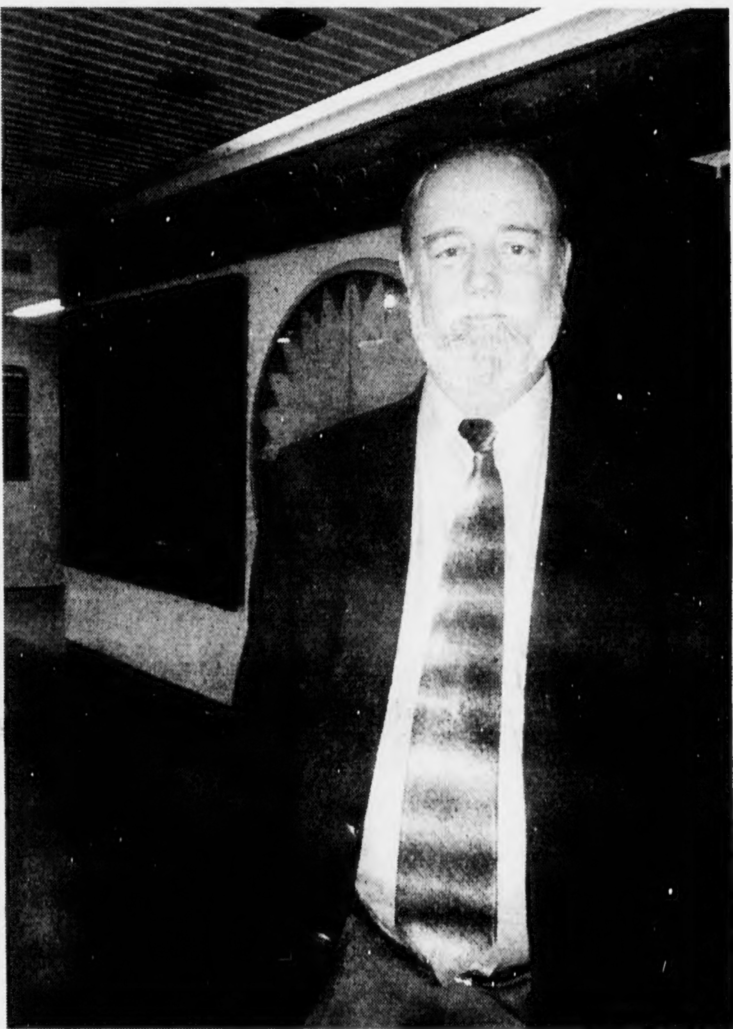


photo: Pascal Dubé

Dr Michel Tétreault : « Malgré le climat de travail difficile dans lequel les infirmières et les médecins ont eu à travailler au cours du dernier mois, tout a été fait dans le respect des individus et des patients. »

Mais, rappelle Francis Labossière, le cadre législatif entourant les relations de travail au Manitoba et la réalité de nos gouvernements viennent compliquer les choses. « J'ai eu la chance de siéger, il y a quelques années, sur un comité de négociation du même genre que celui qui s'est réuni pour régler le conflit entre la Province et les infirmières, mentionne-t-il. Les négociateurs doivent suivre un processus déjà inscrit dans la loi. Il faut donner des avis légaux et s'assurer que tout est dans l'ordre. Ce n'est pas facile d'en arriver à une entente.

« Puis il y a toute la dynamique des négociations, renchérit Francis Labossière. Quand les deux parties sentent que nous approchons du but, personne ne veut quitter la table des discussions. Il y a un momentum qui se crée et c'est là que les choses avancent. Le fait d'attendre à la dernière minute pour négocier, ce n'est peut-être pas la meilleure façon de faire, mais c'est la seule que l'on connaisse. »

Saint-Joseph

Le musée retrace l'histoire

Le musée Saint-Joseph souhaite que deux bâtiments soient déclarés historiques. L'école Union Point et la maison de Jean-Louis Perron, situées sur son terrain, ont une grande valeur historique qui doit être mise en valeur selon le conseil d'administration de l'institution. Ses membres attendent la réponse à une demande de subvention qui servirait à effectuer la recherche historique sur l'école Union Point.

« C'est un bâtiment qui a une grande importance pour l'histoire de l'éducation au Manitoba, souligne un des membres du comité du musée Saint-Joseph, Robert Parent. Nous voulons rappeler aux gens que l'enseignement en français a longtemps été interdit. »

Si le conseil d'administration obtient l'argent demandé, il engagera une personne pour effectuer cette recherche historique qui devrait se terminer en mai 2003. Les informations amassées serviront ensuite de preuves lors de la demande de site historique pour prouver la valeur patrimoniale de la petite école.

« Cela apporterait un cachet particulier au musée, car nous pourrions raconter les faits historiques liés à chaque bâtiment, indique le président du comité, Renald Parent. Nous aurions également accès à des subventions pour le maintien du site. »

La maison de la famille de Jean-Louis Perron a aussi une grande valeur historique. Elle a été déménagée sur le terrain du musée il y a 20 ans et sert à démontrer la façon dont les gens s'y prenait pour construire des résidences vers les années 1850. Elle a été acquise par les grands-parents de Jean-Louis Perron en 1889 qui ont quitté le Québec pour devenir agriculteurs au Manitoba.

M. C.

Réseau Action Femmes

Nouvelle directrice

Réseau Action Femmes a enfin trouvé une nouvelle directrice générale pour remplacer Suzanne Lepage qui avait quitté son poste au début du mois de décembre. France Bernier, qui travaille en tant que coordonnatrice des bénévoles au Foyer Valade, entrera en poste dès le 15 avril.

« Nous avons eu plusieurs candidatures, mais ça été difficile de trouver quelqu'un qui possédait toutes les qualités requises, souligne la présidente du conseil d'administration, Agnès Champagne. C'est un poste à temps partiel et notre statut d'organisme à but non lucratif ne nous permet pas d'offrir les mêmes avantages sociaux que ceux du secteur privé ou public. »

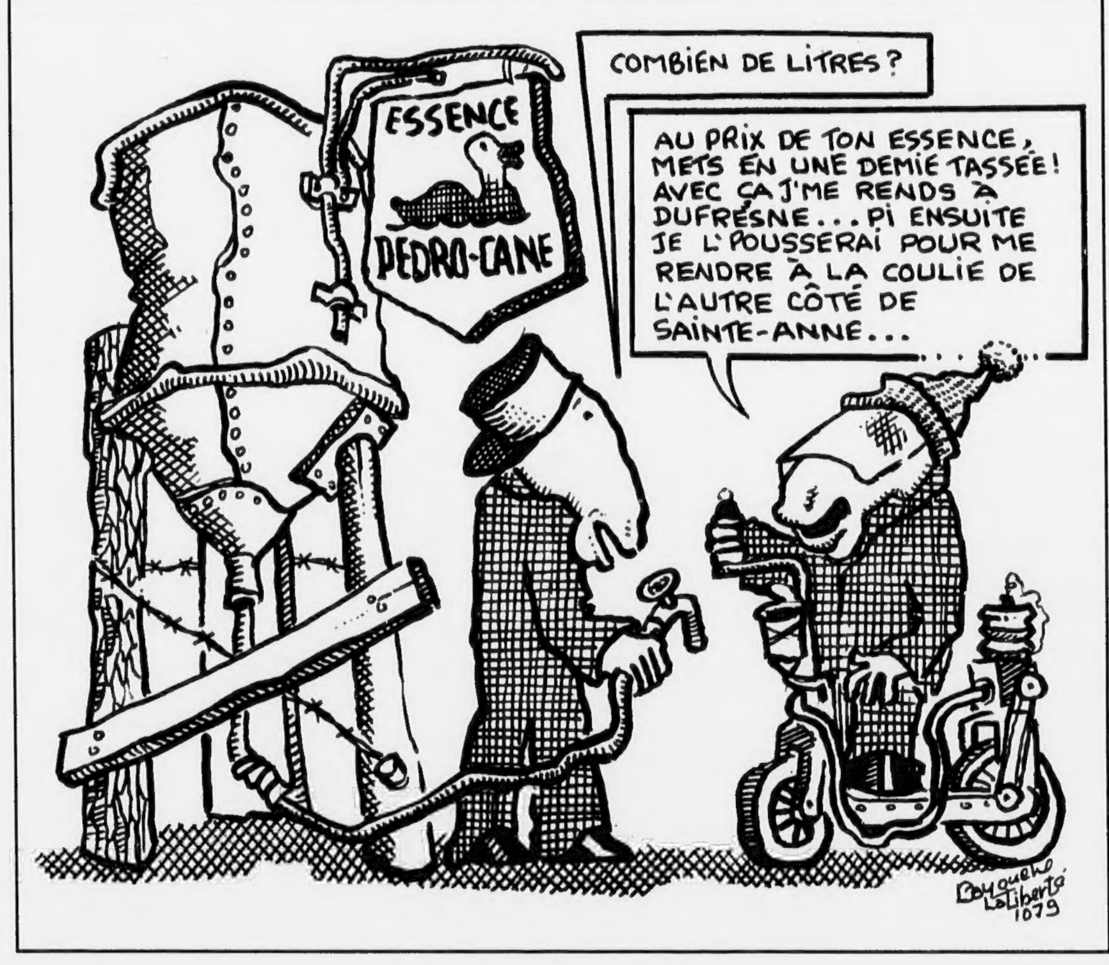
Durant les quatre mois d'intervalle, le conseil d'administration a assumé toutes les tâches de l'organisme. La directrice générale de Réseau Action Femmes est responsable de l'administration et des projets de l'organisme. Elle doit également faire du lobbying auprès des politiciens.

France Bernier se dit très heureuse d'avoir accepté le poste. « C'est un changement inattendu, remarque-t-elle. J'ai été approchée par le conseil d'administration et je me suis laissée tenter. Je crois que la cause des femmes est un domaine important où il y a plein de choses à accomplir. »

M. C.

Éditorial

Il n'y a pas d'éditorial cette semaine!



ÉCOLES RÉSIDENTIELLES

Vers la faillite?

Aux prises avec de grandes difficultés financières, les Oblats du Manitoba décideront sous peu s'ils se placeront sous la protection de la Loi contre les faillites.

Daniel BAHUAUD

Les Oblats du Manitoba risquent la faillite d'ici 2006 s'ils ne se mettent pas sous la protection de la *Loi contre les faillites*. Les coûts des frais juridiques encourus par la communauté religieuse qui doit répondre à 2 500 allégations de mauvais traitements à l'endroit des anciens élèves des écoles résidentielles autochtones en est la principale raison.

C'est ce qu'a affirmé, le 26 mars, le supérieur provincial des Oblats du Manitoba, le père James Fiori. « En tant qu'ordre d'hommes religieux, les Oblats n'ont pas le ni droit d'organiser des collectes de fonds, a-t-il souligné. Il se pourrait même que d'ici quelques années, notre organisme n'ait pas les ressources nécessaires pour continuer à prendre soin de ses membres qui ont fait vœu de pauvreté et n'ont pas de biens personnels. »

Les Oblats du Manitoba décideront le 7 ou le 9 avril s'ils invoqueront la *Loi contre les faillites*. Entre-temps, le vice-provincial de la communauté, le père Bernard Pinet, rappelle qu'aucune accusation n'a encore été portée contre les Oblats du Manitoba. « J'ai œuvré pour le ministère de la Justice du Manitoba, en travaillant dans les prisons pendant 29 ans, souligne-t-il. Je suis conscient de l'effet des assauts sexuels, et je suis très sensible aux vraies victimes. Mais je ne veux pas non plus que le système actuel abuse des Oblats. Aucune enquête policière a mené à une accusation contre un de nos membres. Quant aux allégations d'abus sexuel, elles ont été portées contre des personnes décédées. »

Les écoles résidentielles étaient autrefois gérées par les Oblats au nom du gouvernement fédéral. Les pères Oblats ont été impliqués en tiers parti, dans les accusations portées contre le gouvernement fédéral en raison du principe légal du « fait d'autrui ». Le gouvernement fédéral a pour sa part décidé qu'il assumerait 70 % des indemnisations, mais qu'il laisserait la différence aux Églises anglicane, catholique, presbytérienne et unie qui ont toutes été mandatées à la gestion de ces écoles. Or, selon les pères Oblats, les frais que doivent défrayer la communauté sont trop élevés, voire même injustes.



photo: Daniel Bahuaud

Bernard Pinet: « Je suis très sensible aux vraies victimes, mais je ne veux pas non plus que le système actuel abuse des Oblats. »

« Notre point de vue a toujours été que le fédéral devrait être responsable à 100 % des indemnisations puisque les Oblats œuvraient dans les écoles résidentielles à titre de communauté mandatée, souligne Bernard Pinet. Nous préférons toujours offrir 200 000 $ pour encourager la réconciliation et la guérison dans les communautés autochtones plutôt que d'aller devant les tribunaux. Plusieurs gouvernements provinciaux ont déjà réglé des questions semblables de cette façon. Le gouvernement québécois dans le cas des enfants de Duplessis, par exemple. Alors pourquoi pas nous?

« Pour ce qui est de nos dépenses, elles sont écrasantes, poursuit-il. Nous ne sommes pas une paroisse ou un diocèse catholique. Nous vivons de notre ministère. En dehors de cela, nous n'avons aucune autre source de revenu. La firme de comptables Deloitte et Touche a fait notre étude actuarielle, et a vite conclut que si nous continuons au rythme présent, nous n'aurons plus rien en 2006. Nous avons une bonne trentaine de pères Oblats à la retraite qui ont contribué à un fonds de réserve à même leur salaire qu'ils donnaient à la communauté en raison de leur vœu de pauvreté. Ce fond est sensé répondre à leurs besoins pour la retraite. Nous n'allons tout de même pas leur voler leur bol de soupe! »

C'est dans le but d'inviter le fédéral à discuter davantage la question que le supérieur provincial, le père James Fiori a par ailleurs envoyé, le 15 février, une lettre au vice-premier ministre fédéral, John Manley, lui demandant de rencontrer des représentants de la communauté afin de discuter de la question des allégations de mauvais traitements.

Jusqu'à maintenant, ce dernier n'a toujours pas répondu directement à la communauté. « Nous savons fort bien quelle est sa réponse, souligne le père Pinet, parce qu'il l'a fait par le biais des médias. »

En effet, lors de son passage au Collège universitaire de Saint-Boniface le 28 mars, John Manley a indiqué que la position du fédéral n'avait pas changé, bien que les négociations se poursuivent entre Ottawa et les églises.

LIVRES, DISQUES, ETC.

Les bernaches qui voyagent

Frédéric Projean



Les bernaches semblent être un sujet de prédilection pour les conteurs cette saison. Après Patte Jaune, le petit paresseux, de Denis Gagnon, publié aux éditions Revivance l'automne dernier, voilà que Marie-Andrée Donovan y va elle aussi de son histoire d'outardes, intitulée Les bernaches en voyage.

Abondamment illustré par les magnifiques dessins en couleur de Hugo Dompierre, ce livre pour enfants d'une trentaine de pages raconte le voyage en Russie de Berline La Bernache, de sa voisine Madame Hudon, d'Alexandre et de leurs amis.

En route vers la Sibérie pour leurs vacances d'été, ils heurtent un front froid et se retrouvent dans le champ de Monsieur Mizerkoff. Alexandre, se cherchant alors un nid pour passer la nuit, découvre dans une poubelle une montagne de lettres destinées à Mademoiselle Natacha.

«Mais pourquoi avoir jeté ces lettres? se demande Alexandre. Dans son cœur de bernache, il imagine l'histoire extraordinaire d'une triste séparation entre Monsieur Mizerkoff et Mademoiselle Natacha», relate l'auteure Marie-Andrée Donovan, récipiendaire du Prix littéraire Le Droit 2000, pour son récit Mademoiselle Cassie.

N'écoutant que son grand cœur, le capitaine Alexandre convainc ses ouailles de se transformer en pigeons voyageurs et à livrer «en bec propre» les lettres du pauvre M. Mizerkoff.

«Ravie, Mademoiselle Natacha étend les bras pour tenter de recueillir toutes les lettres qui tombent autour d'elle comme des flocons qui portent son nom. Mais il y en a trop, elles vont fleurir les prés tout autour de l'isba», ajoute un peu plus loin la narratrice.

Avec son langage soigné, son contenu instructif et son histoire sympathique, Les bernaches en voyage se veut un bouquin pour jeunes enfants fort agréable à lire, agrémenté du beau coup de crayons de l'illustrateur hullois Hugo Dompierre.

Les bernaches en voyage
Marie-Andrée Donovan
Les Éditions David

T'es parent avec qui, toi ?



Salut!

Je m'appelle Sandrine Filotto. Je suis née le 8 juin 1998 à Langley (C.-B.) ou j'habite encore. Ma maman s'appelle Josée Chartier et mon papa Alain Filotto.

Mes grands-parents sont « Peperoni » Omer et « Nanette » Annette Chartier de Saint-Lazare.

Mon pépé Jean et Raymonde Filotto ainsi que mamie Bazin et mon arrière Giulia Filotto habitent au Québec.

J'embrasse mes oncles, tantes, cousins et cousines.

J'ai très hâte de vous revoir…

Sandrine X

MUNICIPALITÉ DE PINEY

Un préfet francophone

Le nouveau préfet de la Municipalité de Piney, Luc Gendreau, estime qu'il faut chercher d'autres moyens de diversifier l'économie de la région que d'avoir recours aux mégaporcheries.

Daniel BAHUAUD

La Municipalité de Piney, qui regroupe plusieurs communautés du sud-est de la province, notamment le village francophone de Saint-Labre, a un nouveau préfet en la personne de Luc Gendreau.

Élu le 20 mars, le Franco-Manitobain se dit fort heureux d'avoir remporté la victoire. « La lutte a cependant été serrée, dit-il. J'ai obtenu 648 voix tandis que Bill Thachuk en a obtenu 562. Maintenant, le défi sera de faire progresser les dossiers qui n'avancent pas depuis quelque temps. Il y a belle lurette que le conseil municipal ne s'est pas rencontré, en raison des querelles internes qui ont déstabilisé la Municipalité. »

C'est que depuis 2000, la controverse a entouré l'établissement d'une mégaporcherie dans la région. Luc Gendreau est contre le projet. « Plusieurs résidants de la région sont inquiets des retombées environnementales des grandes porcheries, explique-t-il. Notre nappe d'eau est très perméable. Par conséquent, le fumier en liquide des porcheries représente une menace pour la région. De plus, les résidants s'inquiètent des odeurs qui se dégagent des porcheries. »

L'économie de la Municipalité de Piney est dominée par l'industrie forestière et par l'agriculture. Selon Luc Gendreau, il y aurait d'autres moyens de diversifier l'économie sans recourir aux porcheries. « Je suis moi-même agriculteur, souligne le résidant de Menisino. Je comprends la nécessité de diversifier et d'agrandir son entreprise, mais pas à n'importe quel prix. Il faut des règlements plus stricts au sein de la Municipalité afin de s'assurer que la croissance économique ne se fait pas aux dépens d'autres valeurs toutes aussi importantes. D'ailleurs, il est temps de se pencher les moyens d'attirer d'autres industries. »

Le nouveau préfet n'aura qu'un délai très court pour y arriver. Une élection générale est prévue pour l'automne. « J'ai six mois pour faire avancer les dossiers, remarque-t-il. J'ai du pain sur la planche! »

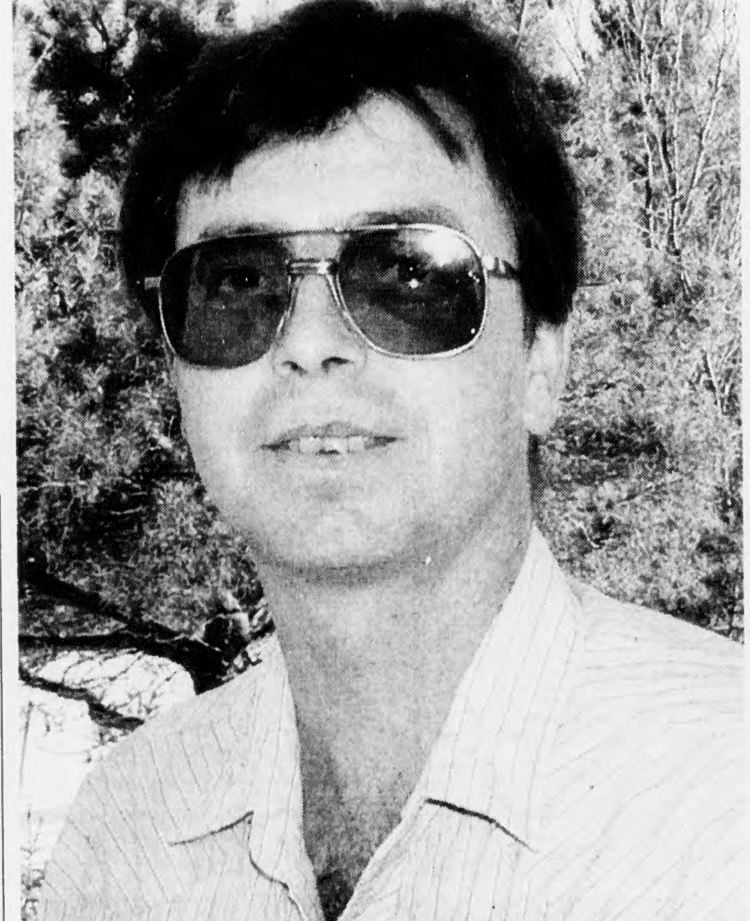


photo : Gracieuseté Marcel Gauthier

Luc Gendreau: « Plusieurs résidants de la région sont inquiets des retombées environnementales des grandes porcheries. »

MUSIQUE

Spectacles de rue

Groundswell, l'organisme voué à la musique contemporaine présente, le 19 avril, le spectacle *Street Scenes* qui mènera en autobus les intéressés au centre-ville de Winnipeg.

« Les spectateurs pourront admirer les installations architecturales d'étudiants du domaine, souligne la chorégraphe de l'événement, Josée Garant. Deux concerts auront lieu le long du parcours : le premier consiste en une chorégraphie dansée sur la musique de Pascal Dusapin et le second est une autre chorégraphie dansée par les étudiants du Ballet Royal de Winnipeg. »

Cette dernière présentation aura lieu au gré de *Récitations*, une œuvre composée par Georges Aperghis qui sera chantée par Therese Costes. Les danseurs seront à l'intérieur d'un bâtiment doté d'une grande vitrine donnant au spectateurs la chance de les observer « à leur insu ». La chorégraphie précédente est, quant à elle, effectuée dans la rue.

« L'idée du parcours en autobus a germé dans la tête de Therese Costes, raconte Josée Garant. C'est une grande amoureuse de l'art de scène et j'ai eu le plaisir de travailler avec elle depuis 1997. »

Deux représentations de *Street Scenes* auront lieu à compter de 20 h et de 22 h, heure à laquelle l'autobus part, le 19 avril. Le rassemblement des spectateurs se tient dans le terrain de stationnement de la firme Great West Life. Info : 943-5770.

M. C.



L'ARCHE

Un engagement à vie

Le concert de Robert Lebel, qui aura lieu le 21 avril à la Cathédrale de Saint-Boniface, permettra à l'Arche d'amasser des fonds pour son nouveau foyer d'accueil pour les handicapés mentaux.

Daniel BAHUAUD

L'Arche Winnipeg entame depuis le début d'avril une collecte de fonds en vue de construire au printemps 2003 une maison adaptée aux besoins des personnes vieillissantes qui souffrent d'un handicap mental.

Il s'agit du plus important projet de l'organisme catholique depuis sa fondation en 1973. « S'occuper des handicapés mentaux, c'est un engagement à vie, explique le porte-parole francophone de l'Arche, Hubert Pantel. Or, depuis 1973, plusieurs de nos pensionnaires ont vieilli. Il faut maintenant s'occuper de leurs besoins de soins spéciaux en tant qu'aînés. »

En tout, le projet coûtera 600 000 $. L'édifice de 6 000 pieds carrés sera situé à l'angle des rues Day et Ravelston à Transcona. Le terrain est déjà acheté et plus de 25 % des fonds requis pour la construction ont été colletés, l'organisme ayant amassé 162 000 $.

L'édifice aura dix chambres à coucher qui serviront à accueillir, dès son ouverture, quatre personnes handicapées avec des besoins physiques ainsi que les quatre assistants qui seront chargés de les aider. « Le nouveau foyer d'accueil aura deux étages, sera accessible aux fauteuils roulants et sera muni d'un ascenseur, mentionne Hubert Pantel. Ce sont là des commodités que n'ont pas les six autres foyers et les trois appartements de l'Arche situés un peu partout dans la ville.

« Au fait, c'est parce qu'il y a déjà trois foyers de l'Arche à Transcona que nous avons acheté les trois terrains vides où sera construit le nouvel édifice, poursuit-il. Nos pensionnaires et leurs assistants pourront se déplacer aisément d'un site à l'autre. Cela créera une ambiance de communauté. »

En plus d'accueillir les handicapés mentaux, le nouvel édifice répondra à d'autres besoins importants de l'organisme notamment celui de fournir un lieu de répit aux bénévoles de l'Arche chargés d'aider les résidants. « L'Arche est un organisme international, explique Hubert Pantel. Près de la moitié de nos assistants sont donc de l'étranger. L'on y compte des Allemands, des Belges, des Philippins et des Africains. Grâce à un sous-sol insonorisé, ils auront un endroit pour prendre un congé bien mérité et où ils ne sentiront pas qu'ils s'imposent à autrui. »



photo: Gracieuseté Hubert Pantel

Hubert Pantel: « Depuis 1973, plusieurs de nos pensionnaires ont vieilli. Il faut maintenant s'occuper de leurs besoins de soins spéciaux en tant qu'aînés. »

En outre, le nouvel édifice servira de lieu de rassemblement aux responsables de l'Arche. « Présentement, nous louons une salle de réunion pour nos programmes, services et rencontres, souligne Hubert Pantel. Une fois la construction terminée, nous aurons donc nos propres locaux administratifs. »

C'est dans le cadre de la collecte de fonds pour l'Arche, et d'une collecte pour l'École catholique d'évangélisation de Saint-Malo, qu'aura lieu, le 21 avril, le spectacle de l'auteur-compositeur-interprète renommé de musique liturgique, Robert Lebel. « Bien des fidèles chantent de ses compositions tous les dimanches sans s'en rendre compte, souligne Hubert Pantel. La plupart d'entre nous connaissent le chant de communion *Comme Lui*. Je crois que nous pourront tous bénéficier du divertissement et du temps de réflexion que nous offrira Robert Lebel. »

Le concert se déroulera à 19 h. Les billets (10 $ d'avance et 12 $ à la porte) sont en vente au presbytère de la Cathédrale et au Centre Chrétien, 390 boulevard Provencher.

SAINT-LAURENT

Une communauté en croissance

Les retraités et les personnes qui font la navette entre la campagne et la métropole ont contribué à une importante augmentation du nombre de résidants de Saint-Laurent.

Daniel BAHUAUD

La communauté franco-métisse de Saint-Laurent a connu une augmentation de 14,9 % du nombre de ses résidants. C'est ce que révèlent les résultats du recensement 2001 effectué par Statistiques Canada.

En effet, en 1996, le village comptait 1 020 demeures. Cinq années plus tard, ce montant se chiffrait à 1 324. La nouvelle est bien accueillie par les résidants de Saint-Laurent, surtout les personnes chargées de son développement économique. « C'est vraiment positif, lance d'entrée de jeu le conseiller de la Municipalité de Saint-Laurent, Marc Chartrand. On ne peut pas demander mieux. Ça prouve que notre travail commence à rapporter. »

Près de la moitié de cette croissance s'explique du fait que bien des personnes ont choisi Saint-Laurent comme communauté dortoir. « Nous ne sommes qu'à 45 minutes de route du périmètre de la ville de Winnipeg, souligne Marc Chartrand. Ce n'est vraiment pas loin, surtout pour les gens qui travaillent au nord de la ville. Alors plusieurs d'entre eux ont décidé de vivre à la campagne, le long du lac Manitoba, où l'air est plus pur, l'eau est belle et les propriétés sont disponibles à bon prix. On peut facilement se procurer deux acres de terrain pour 100 000 $, ce qui est très raisonnable. »

La croissance s'explique aussi par le fait qu'un bon nombre de retraités possédant déjà un chalet à Saint-Laurent aient décidé de faire de la communauté leur lieu de résidence permanente. « Saint-Laurent a près de 12 kilomètres de plage, rappelle le président de la Corporation de développement communautaire (CDC) de Saint-Laurent, Louis Allain. Nos couchers de soleil sont spectaculaires et ont même servi à inspirer des auteurs comme Roger Léveillé. Pas étonnant que les estivaliers décident de demeurer à Saint-Laurent à l'année longue.

« Chose certaine, le tourisme continue à se développer à Saint-Laurent, poursuit-il. Le Festival Manipogo sera rendu à sa troisième édition cette année, notre culture métisse a attiré l'attention du musée Smithsonian à Washington et le travail entamé par la CDC avec l'appui du Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba continue. C'est de bon augure, car les retombées se font sentir dans nos institutions. Ça promet pour nos écoles et pour l'ensemble de l'économie de la communauté, car, lorsque la population augmente, les ressources augmentent. Même au niveau des taxes foncières, la base a augmenté. »

Et Marc Chartrand de conclure, en lançant une prédiction. « En dix ans, on ne reconnaîtra pas Saint-Laurent. »

Archives La Liberté

Marc Chartrand : « En dix ans, on ne reconnaîtra pas Saint-Laurent. »

SAINT-CLAUDE

Rénovations du Manoir terminées

Le projet de rénovation des appartements du Manoir Saint-Claude, qui acceuille des personnes âgées autonomes, est terminé. C'est ce qu'ont annoncé les membres du conseil d'administration lors d'une assemblée générale annuelle tenue le 26 mars. L'édifice âgé d'une trentaine d'années nécessitait quelques réparations. Ainsi, depuis trois ans, chaque fois qu'un des dix studios de l'édifice se libérait, il était rénové.

« Avant de les relouer, nous changions les fenêtres, les tapis et les prélarts », explique un des directeurs, Hubert Chappellaz. Il y a plusieurs années que nous dépensions entre 7 000 $ et 10 000 $ par année pour améliorer le Manoir. »

Le conseil d'administration espère pouvoir renouveler les appareils électroménagers au cours des prochaines années et établir un fonds pour les imprévus. Il doit cependant louer la totalité des appartements pour être en mesure de concrétiser ce projet. « Depuis quelques années, nous n'avons que 80 % du Manoir qui est loué, ce qui diminue notre budget, constate-t-il. Si nous pouvions louer les deux studios restants, cela nous donnerait 7 000 $ de plus à investir dans des projets. »

Par ailleurs, les mandats de Hubert Chappellaz et de Anita Rouire à titre de directeurs du Manoir Saint-Claude ont été renouvelés. Les autres membres du conseil d'administration sont Lucien Gauthier, Gérard Bruneau, Ronald Bourgouin, Henri Lambert, Albert Philippot, Isabelle Oliviero et Lorraine Philippot.

M. C.



Les enfants et la famille de
Lucille Turenne
(née Préfontaine)
lui offrent leurs meilleurs voeux de santé, paix et joie à l'occasion de son 80e anniversaire de naissance, le 4 avril 2002.

Félicitations Mom, et nos plus sincères remerciements pour tout ton amour!

SAINT-AMBROISE

Un départ difficile

Comme bien d'autres communautés, le petit village de Saint-Ambroise est sur le point de vivre une séparation bien douloureuse; le départ de ses religieuses.

Pascal DUBÉ

Sœur Pauline Ménard parle avec émotion de ses 15 dernières années passées dans la petite communauté métisse de Saint-Ambroise. Mais si elle en parle déjà au passé, c'est qu'elle vient d'apprendre qu'elle devra quitter d'ici le mois de mai le presbytère qui lui servait de domicile pour retourner à la maison mère des Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe au Québec.

« C'est le curé de la paroisse qui nous l'a annoncé pendant la messe il y a quelques semaines, mentionne sœur Pauline Ménard. Ça nous a pris par surprise. Mais d'un autre côté, il faut se rendre à l'évidence, il y a de moins en moins de religieuses et nous ne rajeunissons pas non plus. »

Arrivée à Saint-Ambroise en 1948, les sœurs avaient dû quitter la région en 1958 lors de l'incendie du premier presbytère. À la demande de la communauté, le diocèse de Winnipeg avait demandé aux religieuses de revenir dans la paroisse en 1980. C'est depuis ce temps que sœur Pauline Ménard partage le quotidien des habitants de Saint-Ambroise.

« Nous jouons un rôle actif dans la communauté en préparant les gens à recevoir les sacrements, rappelle-t-elle. Nous rendons des visites aux malades et nous leurs offrons la communion. Nous nous occupons aussi des cours de catéchèse à l'école en plus de faire l'animation pastorale dans la paroisse.

« Au cours des prochaines semaines, nous allons nous assurer qu'il y aura un comité de pastorale formé de laïcs qui offrira tous ces services, affirme sœur Pauline Ménard. Il faut dire que depuis bien des années, nous pouvons compter sur les services de nombreux bénévoles pour nous aider à nous acquitter de nos tâches. Alors, ce ne sera pas nécessairement un nouveau pour ces gens là, mais il faut bien les préparer car nous ne serons plus là pour prendre soin de tout le monde. »

Et c'est là le plus grand regret de la religieuse qui connaît par leurs noms les quelque 174 résidants de Saint-Ambroise. Elle racontait d'ailleurs en entrevue pour un quotidien de Winnipeg que lorsqu'elle a de la difficulté à s'endormir le soir, elle s'imagine en train de faire une visite paroissiale de chacun des domiciles et qu'elle récite une prière pour chacun des paroissiens.

photo : Gracieuseté le Free Press

Sœur Lucille Gendron et sœur Pauline Ménard quitteront prochainement la petite communauté de Saint-Ambroise.

« J'aime beaucoup le style de vie des Métis, affirme sœur Pauline Ménard. Ils ne sont pas pressés! Ils prennent le temps de vivre et c'est rare de nos jours. Au début, c'était difficile de s'habituer à leur style de vie, mais aujourd'hui, ils font parti de mon quotidien.

« De plus, ils sont profondément religieux, ajoute-t-elle. Ils ont un grand respect pour leurs morts. Ce n'est pas rare de les voir se rendre au cimetière après la messe pour dire une prière à leurs défunts. Ça va me faire de la peine de partir. J'ai passé 15 ans de ma vie ici. »

En plus de sœur Pauline Ménard, sœur Lucille Gendron quittera elle aussi Saint-Ambroise pour aller rejoindre les siens à Lorette d'où elle est originaire. Sœur Lucille Gendron demeurait à Saint-Ambroise depuis deux ans.



AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE ET DE RÉUNION PRÉPARATOIRE

DEMANDEUR :

CENTRA GAS MANITOBA INC.

DEMANDE :

Centra Gas Manitoba Inc. (« Centra ») a soumis à la Régie des services publics du Manitoba (la « Régie ») une demande visant à faire approuver les éléments suivants :

- le coût du gaz naturel pour l'exercice 2002-2003;
- les tarifs du gaz de réserve, du transport du gaz jusqu'à Centra et de distribution aux abonnés, qui doivent entrer en vigueur le 1er août 2002.
- la présente demande traite également de la réponse de Centra à diverses directives de la Régie et vise la confirmation de plusieurs ordonnances provisoires de la Régie.

1. Les tarifs facturés par Centra comprennent cinq éléments : gaz d'inventaire, gaz de réserve, transport jusqu'à Centra, distribution aux abonnés et redevance mensuelle de base.
2. La présente demande vise l'obtention d'une ordonnance en vertu de la *Loi sur la Régie des services publics* pour faire approuver une réduction des tarifs facturés par Centra pour le gaz de réserve, le transport jusqu'à Centra et la distribution aux abonnés dans les secteurs desservis par l'entreprise. Devant s'appliquer à tout le gaz naturel consommé à partir du 1er août 2002, l'ordonnance demandée reflète ce qui suit :
   a) une réduction des coûts estimatifs du gaz (autres que ceux du gaz d'inventaire) de l'ordre de 16,9 millions de dollars pour l'exercice 2002-2003 (du 1er avril 2002 au 31 mars 2003);
   b) l'imposition de tarifs supplémentaires temporaires afin de rembourser les montants accumulés dans les divers comptes d'écarts sur les achats de gaz et d'autres comptes de report du coût du gaz (à l'exception du compte d'écarts sur les achats de gaz d'inventaire et le compte de report du gaz d'inventaire), qui se chiffrent à environ 21,5 millions de dollars au 31 mars 2002, si on leur ajoute les frais de stockage jusqu'au 31 juillet 2002.
3. La demande de Centra ne contient aucune modification des tarifs de vente du gaz d'inventaire. L'établissement des tarifs du gaz d'inventaire sera traitée séparément dans le cadre de la méthodologie d'établissement trimestriel des tarifs approuvée aux termes de l'ordonnance n° 55/00 de la Régie. Le seul élément des tarifs de distribution de Centra traité dans la présente demande est la partie des tarifs afférente au gaz non comptabilisé.
4. Si la demande de Centra est approuvée par la Régie, les nouveaux tarifs auront les incidences suivantes sur la facture annuelle de gaz naturel des diverses catégories d'abonnés :
   - réduction d'environ 7,8 % à 8,5 % pour les abonnés résidentiels;
   - réduction d'environ 9,3 % à 11,8 % pour les abonnés du service général de grande puissance;
   - réduction d'environ 10,1 % à 10,9 % pour les abonnés du service ininterrompu à volume élevé;
   - réduction d'environ 8,6 % à 11,6 % pour les abonnés du service de ligne principale;
   - réduction d'environ 19,3 % à 21,0 % pour les abonnés du service interruptible.
5. La facture d'un abonné résidentiel type qui consomme 113 000 pi^3 (3 201 m^3) de gaz naturel par année diminuera d'environ 7,9 % ou 89 $ par année.
6. Centra a l'intention de mettre à jour la présente demande en fonction des soldes réels des comptes d'écarts sur les achats de gaz et de report du coût du gaz au 31 mars 2002 et en fonction des rajustements des prix à terme du marché avant la tenue de l'audience publique. Selon les mises à jour de la présente demande, les tarifs approuvés par la Régie et les incidences sur la facture annuelle des abonnés indiquées ci-dessus pourront être modifiés.
7. Dans le cadre de la présente demande, Centra veut répondre à certaines directives de la Régie et recherche les autorisations et approbations suivantes :
   a) l'approbation finale des soldes des comptes de coût du gaz et d'écarts sur les achats de gaz et d'autres comptes de report du coût du gaz autres que ceux du gaz d'inventaire pour la période du 1er janvier 2000 au 31 mars 2002;
   b) l'autorisation d'accumuler dans des comptes de report un montant équivalant aux incidences de l'impôt sur le capital sur les comptes de report du coût du gaz pour l'exercice se terminant le 31 mars 2001, le 31 mars 2002 et pour les exercices subséquents;
   c) l'approbation finale de l'ordonnance provisoire n° 154/00 qui modifie les conditions générales du service de Centra en ce qui concerne la date d'échéance des paiements et les pénalités de retard;
   d) l'autorisation d'enlever les frais d'abandon du service des conditions générales du service de Centra et d'exiger la redevance mensuelle de base de tous les abonnés, y compris ceux dont le service de gaz naturel est temporairement débranché, inactif ou applicable à des locaux vacants;
   e) l'approbation finale des ordonnances provisoires nos 58/00 et 14/02, qui portent sur les tarifs des services de gestion, de facturation et de recouvrement, et des modifications aux conditions générales du service de Centra qui portent sur le service de transport de l'Ouest et les services de gestion, de facturation et de recouvrement, respectivement;
   f) l'approbation finale des ordonnances provisoires nos 181/99, 109/00, 123/00, 140/00, 154/01, 164/01 et 172/01, qui portent sur l'approbation de nouveaux accords de concession et de contrats modifiés et sur l'expansion du service de gaz naturel aux municipalités rurales de Minto, Rosser, Grey, Rockwood, Bifrost et Woodlands;
   g) l'approbation finale des ordonnances provisoires nos 18/01, 119/01, 170/01 et 15/02, qui portent sur les tarifs provisoires de vente du gaz d'inventaire en vigueur le 1er février 2001, le 1er août 2001, le 1er novembre 2001 et le 1er février 2002, respectivement;
   h) l'approbation d'un tarif facturé par Centra pour tout rétablissement du service effectué en dehors des heures normales de travail, qui doit entrer en vigueur le 1er août 2002.
8. Les questions suivantes feront également l'objet de l'audience publique :
   - Mise à jour de la politique de Centra visant les opérations de couverture des instruments dérivés et du rapport de formation aux opérations de couverture des instruments dérivés.
   - Rapport sur la valeur des abonnés du service interruptible.
   - Examen d'optimisation de l'état de l'approvisionnement de Centra.
   - Étude sur les tarifs de Centra visant les transferts entre services publics de gaz naturel.
   - Les dispositions visant le versement d'avances à Centra par Manitoba Hydro afin de remplacer la dette à long terme.

PRINCIPAUX POINTS DE LA DEMANDE

Pour obtenir tous les détails, les parties intéressées peuvent examiner la demande soumise par Centra ainsi que les documents d'appui en se présentant aux bureaux de Centra ou de la Régie. Les parties qui souhaitent obtenir une copie de la demande peuvent communiquer avec la personne suivante :

Madame M. D. Murphy
Manitoba Hydro
820, avenue Taylor, 3e étage
Winnipeg (MB) R3C 2P4
Téléphone : (204) 474-3468
(appels à frais virés acceptés)
Adresse électronique : mmurphy@hydro.mb.ca

MODIFICATION DE LA DEMANDE

La Régie peut délivrer une ordonnance au sujet de toute demande qui lui est soumise et répondre à cette dernière en totalité ou en partie. Elle peut ajouter des conditions à la demande ou les modifier, d'une manière complète et sous tous leurs aspects, comme si la demande originale comprenait de tels ajouts ou modifications.

RÉUNION PRÉPARATOIRE ET AUDIENCE PUBLIQUE

Toute personne, entreprise ou société qui souhaite intervenir au sujet de la présente demande et participer à l'interrogation des témoins, apporter des preuves, faire des observations ou soumettre des arguments doit participer ou déléguer un représentant à la réunion préparatoire qui aura lieu le lundi 8 avril 2002, à 9 h, dans la salle d'audience de la Régie (330, avenue Portage, 4e étage, Winnipeg).

Les personnes qui souhaitent intervenir en français à la réunion préparatoire doivent en informer le secrétaire de la Régie avant le 28 mars 2002.

Les objectifs de la réunion préparatoire sont les suivants : connaître les intervenants ainsi que les motifs de leurs interventions, offrir aux intervenants la possibilité de collaborer avec d'autres afin d'éviter les répétitions dans le contenu des interventions, établir un horaire qui facilitera l'échange ordonné de renseignements.

La Régie tiendra une audience publique au sujet de la demande de Centra. Cette dernière a demandé que l'audience débute le mardi 21 mai 2002. La date de l'audience publique, ainsi que d'autres dates pour l'échange ordonné de renseignements, seront finalisées par la Régie après la réunion préparatoire.

PARTICIPATION

Intervenants

Aux fins de la présente audience, les intervenants sont les personnes, les entreprises et les sociétés qui souhaitent participer à l'interrogation des témoins, apporter des preuves, faire des observations ou soumettre des points de vue. On demande aux parties qui souhaitent intervenir d'informer le secrétaire de la Régie de leur intention dès que possible avant le 5 avril 2002.

Présentateurs

Les parties qui, au cours de l'audience, souhaitent simplement présenter un mémoire ou communiquer leur point de vue sans participer à tout le processus sont connues sous le nom de présentateurs. Elles doivent soumettre leurs mémoires ou informer le secrétaire de la Régie de leur intention de se présenter à l'audience publique au plus tard le 14 mai 2002.

PROCÉDURES

La Régie a adopté des règles de pratique et de procédure qui s'appliqueront à l'audience de la demande de Centra. Tous les intervenants doivent se familiariser avec les exigences de la Régie. On peut se procurer un exemplaire des règles en écrivant au secrétaire de la Régie au bureau de cette dernière (330, avenue Portage, bureau 400, Winnipeg (MB), R3C 0C4), en composant le (204) 945-2638 (à Winnipeg) ou le 1 866 854-3698 (à l'extérieur de Winnipeg) ou en envoyant un courriel à publicutilities@gov.mb.ca.

FRAIS DES INTERVENANTS

Les intervenants peuvent être admissibles à une aide financière. L'ordonnance de la Régie n° 163/87 du 12 novembre 1987 indique la marche à suivre pour le remboursement possible des frais des intervenants ainsi que les lignes directrices de la Régie en la matière. Les parties qui souhaitent soumettre une demande de remboursement doivent étudier cette ordonnance. Elles peuvent en obtenir un exemplaire en s'adressant au secrétaire de la Régie.

FAIT le 20 mars 2002.

Le secrétaire par intérim de la Régie des services publics,

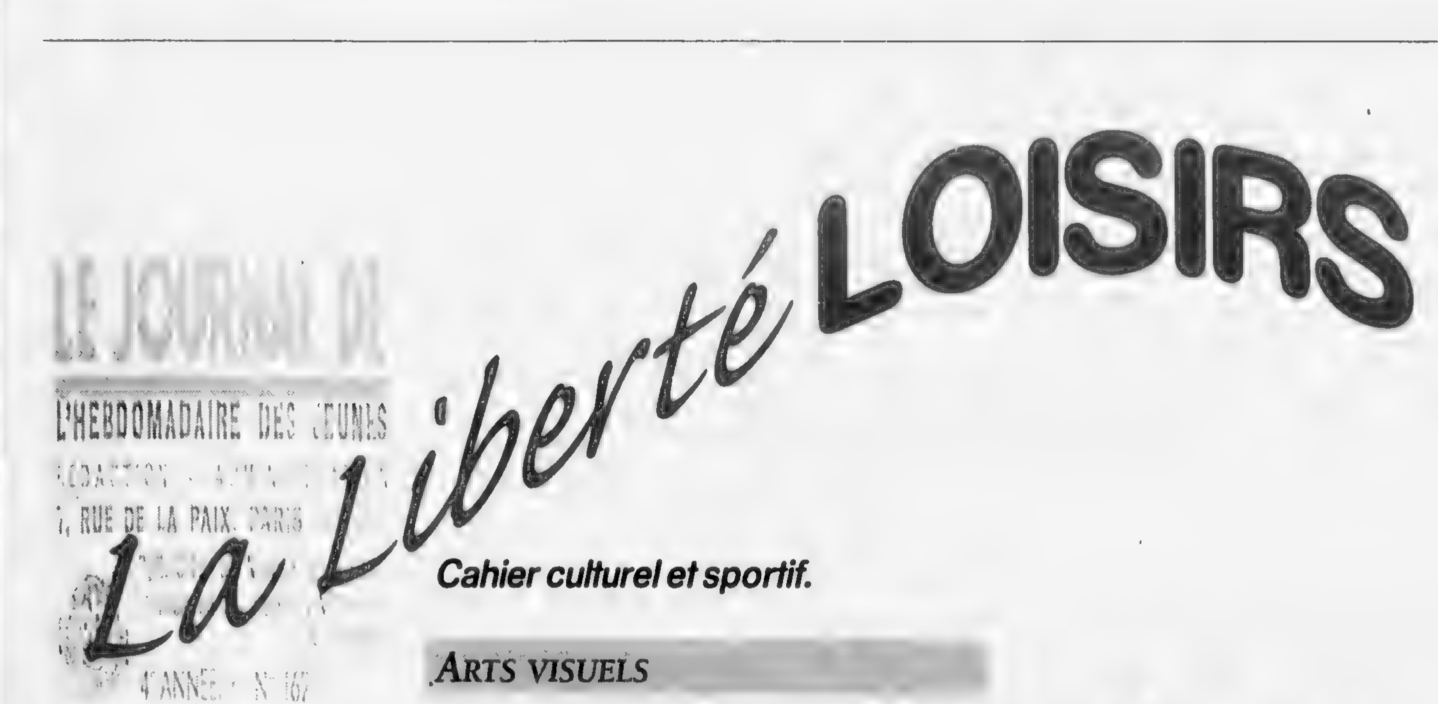
H. M. Singh


Donner cinq jours de préavis


Accessible aux fauteuils roulants.

bureau 400
330, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)
R3C 0C4





Cahier culturel et sportif.

ARTS VISUELS

Le 8e art

Pas sans dessein, la bande dessinée! C'es ce qu'on comprend en parcourant les 25 affiches de l'exposition La bande dessinée en France aujourd'hui, présentée à l'Alliance Française.

Daniel BAHUAUD

Un phénomène de masse peut-il devenir un mode d'expression artistique? Sans doute, à en croire l'exposition *La bande dessinée en France aujourd'hui* présentée jusqu'au 10 avril à l'Alliance Française (1).

« La BD, c'est de l'art », avance sans hésitation le directeur de l'Alliance Française, Jean-Jacques Thézard. Lui-même amateur de bandes dessinées, il se dit heureux que l'Alliance ait pu accueillir cette exposition produite par l'Association pour la diffusion de la pensée française. En l'espace de 25 affiches, l'histoire de la bande dessinée de langue francophone, de ses origines à nos jours y est présentée.

« La bande dessinée, c'est du cinéma sur papier, continue-t-il. Quand on lit un album récent, par exemple un ouvrage signé Jacques Tardi, où les dessins sont soigneusement travaillés et parfois reproduits en noir et blanc, on est plongé dans un monde dramatique qui a un espace et une durée. Et tout comme pour le réalisateur d'un film, la BD pose des problèmes de cadrage pour son dessinateur. Il faut songer à l'ambiance, au ton et aussi à la durée d'une scène, car une BD a un temps de lecture. Lorsqu'on lit une bonne BD, on ne se rend pas compte du travail de longue haleine qu'a demandé sa production. En l'espace d'une demi-heure ou trois quarts d'heure, on a lu ce qui prend souvent plus d'un an à préparer et à distribuer. »

Le Molière de la langue allemande, Johan Wolfgang von Goethe, était du même avis. Épaté par les toutes premières bandes dessinées, produites au XIXe siècle par Rodolphe Töpffer, il s'écria, « C'est vraiment trop drôle! C'est étincelant, ce jeu de verve et d'esprit! » Or, à cette époque, la BD n'était pas ce qu'elle est devenue aujourd'hui. Il était d'abord question d'une série de gravures accompagnées de textes assez volumineux.

« Au départ, le dessin servait presque à illustrer ce qui était écrit, souligne Jean-Jacques Thézard. Ce n'est que bien plus tard qu'on ajoutera les phylactères, c'est-à-dire les fameuses bulles avec lesquelles s'expriment les personnages. Éventuellement, les textes qui accompagnent les dessins deviendront de plus en plus courts. Aujourd'hui, on peut parcourir des pages entières d'images toutes dépouillées de textes. »

L'exposition *La bande dessinée en France aujourd'hui* permet non seulement de comprendre les origines de la BD, mais aussi son évolution vers un mode légitime d'expression artistique. « On peut parcourir la plus grande collection de BD au monde au Centre national de la BD à Angoulême, fait remarquer Jean-Jacques Thézard. Cependant, ça n'a pas toujours été le cas. J'ai de bons souvenirs de mon premier contact avec la BD. Je lisais *Rin Tin Tin*, une BD américaine traduite en français. Pour mes parents, il ne s'agissait aucunement d'œuvres d'art, mais d'un divertissement inoffensif. C'est ma génération qui a changé la perception qu'on avait des bandes dessinées. »

En effet, si les Français et les Belges — on n'a qu'à penser à Goscinny, Hergé, Möbius et Tardi — ont fait des bandes dessinées une forme d'art, ce sont les Américains qui ont d'abord donné à la jeunesse

Jean-Jacques Thézard: « La BD est au même pied d'égalité avec les autres formes d'art. C'est un art mature, avec un marché, une production riche et variée ainsi qu'une élite intellectuelle. »

photo: Daniel Bahuaud

française le goût de la BD. « Le même phénomène s'est produit au Japon, raconte Jean-Jacques Thézard. Les G.I. américains lisaient des BD pendant la Deuxième guerre mondiale et les passaient ensuite aux jeunes. Après la guerre, les Américains ont traduit leurs magazines. Du jour au lendemain, il y avait près de 300 000 jeunes abonnés au *Journal de Mickey*.

« Nous les aimions, ces magazines, mais jusqu'à aujourd'hui, parce que c'était un produit de masse et, pire encore, un produit culturel américain, l'expression "lire un Mickey" demeure péjorative. La BD, c'était pour les enfants, les analphabètes et les élèves en difficulté d'apprentissage. »

Cette hostilité s'est évaporée lorsque les francophones ont fait leur ce produit importé. À l'avant-garde de cette acquisition culturelle, il y avait Hergé. Ensuite, dans les années 60, René Goscinny a assumé la rédaction de la revue *Pilote*, pour laquelle il a inventé le personnage d'Astérix. Est venu ensuite le magazine *Métal Hurlant*, qui, tout en basculant les conventions, a réussi à se faire lire et apprécier en version anglaise (*Heavy Metal*) par les Américains. « C'était à ce moment précis que nous avons dépassé les Américains, explique Jean-Jacques Thézard. Pour eux, la BD était toujours un phénomène de masse à dévaloriser. Soudainement, ils ont compris et se sont mis à produire des BD pour adultes et à réinventer leurs personnages classiques comme Batman et Superman.

« Maintenant, la BD est au même pied d'égalité avec les autres formes d'art, poursuit Jean-Jacques Thézard. C'est un art mature, avec un marché, une production riche et variée ainsi qu'une élite intellectuelle. On étudie les BD à l'université dans les programmes de communication et de littérature. Mais plus important encore, la BD est devenue un lieu privilégié de partage entre les générations. Les enfants et les parents se passent les albums. »

(1) L'exposition La bande dessinée en France aujourd'hui sera présentée à l'Alliance Française, 934 avenue Corydon à Winnipeg, jusqu'au 10 avril. Par la suite, elle fera la tournée de certaines écoles françaises et d'immersion. Renseignements : 477-1515.

ARTS VISUELS

La tisseuse de chefs-d'œuvres

Quelques aiguilles, de la peinture et une grande toile. Voilà tout ce dont Colette Balcaen a besoin pour faire revivre des souvenirs d'enfance.

Mylène CRÊTE

La Maison des artistes visuels francophones présente jusqu'au 15 avril l'exposition *Entre saisons*. Des œuvres de plusieurs artistes d'ici y figurent dont celle de Colette Balcaen. Cette dernière a peint un paysage d'hiver sur un grand canevas, puis y a cousu de petits ouvrages tricotés en guise de palissade. Elle a ensuite ajouté de longs fils jaunes crochetés en guise d'épis de blé.

« Cela représente la vue que l'on a lorsque l'on fait des anges dans la neige, explique-t-elle. C'est un souvenir d'enfance. Lorsque l'on est adulte, on oublie ce que c'est que d'être enfant. J'espère par le biais de ma toile inciter les gens à reprendre contact avec leurs jeunes années. »

Son goût pour l'art provient de son métier d'éducatrice à la maternelle puisque ses élèves sont souvent appelés à dessiner. Cela lui permet également de rester en contact avec la vision innocente de la vie qu'ont les enfants. Certains lui font parfois revivre des moments vécus il y a longtemps.



photo: Mylène Crête

L'artiste Colette Balcaen utilise le tricot, le crochet, la couture et la peinture pour représenter des images du quotidien.

Colette Balcaen a appris à tricoter, crocheter et coudre depuis son tout jeune âge. L'achat d'une machine à tricoter lui a donné envie de conjuguer ses deux passions. « J'ai commencé ma formation en arts il y a sept ans en prenant des cours au Musée des Beaux-Arts, raconte-t-elle. Ça a été une période d'exploration où j'ai touché à tous les médiums. » Ce désir d'approfondir ses habiletés artistiques l'a menée, l'an dernier, à prendre une année sabbatique pour entamer un baccalauréat en arts visuels à l'Université du Manitoba. Elle envisage de terminer ses études lorsqu'elle prendra sa retraite dans quelques années.

L'artiste Gaétanne Sylvester, qui lui a enseigné la sérigraphie, se souvient de son apprentissage. « Elle avait beaucoup d'enthousiasme et je lui ai suggéré de poursuivre à l'université, révèle-t-elle. Je me souviens de sa première estampe sur laquelle il y avait beaucoup de détails. C'est cette même minutie que l'on peut voir sur sa toile aujourd'hui. »

Colette Balcaen se décrit elle-même comme une touche-à-tout. « Je suis une pataugeuse, se décrit-elle en souriant. Il faut que je touche à plusieurs choses pour pouvoir concrétiser mes idées. J'aime aller au-delà des molécules. »

Pour réaliser ses prochains projets artistiques, Colette Balcaen aimerait amasser une quantité suffisante de centre

s de table crochetés. D'ici là, elle donnera des cours de dessin aux élèves de 7e et 8e années de l'école Lacerte. « C'est important d'encourager les jeunes qui ont du talent, remarque-t-elle. S'ils réussissent bien dans quelque chose, cela va leur donner le goût de travailler dans d'autres domaines. Le succès apporte le succès. »

Le Babillard

AUBIGNY

Des ***parties de cartes et de bingo*** auront lieu le 14 avril à compter de 14 h dans la salle communautaire. Info : Bridget, 882-2413 ou Rita, 882-2188.

ÎLE-DES-CHÊNES

Le ***Club de danse du bon vieux temps*** vous invite à une danse western dans le gymnase de l'école Gabrielle-Roy à 20 h le 5 avril. Le coût est de 5 $ par personne. Info : 878-9562 ou 878-3352.

PARC WINDSOR

L'Heure du conte est de retour à la bibliothèque du parc Windsor tous les mardis du 16 avril au 21 mai à 18 h 30. Pour inscrire votre enfant téléphonez au 986-4947.

SAINT-BONIFACE

L'Heure du conte est de retour à la bibliothèque de Saint-Boniface tous les vendredis du 5 avril au 31 mai à 10 h 30. Pour inscrire votre enfant téléphonez au 986-4332.

L'Amicale de la francophonie multiculturelle tiendra son assemblée générale annuelle le 6 avril à 14 h à la salle 2122 du Collège universitaire de Saint-Boniface. Info : 237-6520.

Les ***finissants 2002 du Collège Jeanne-Sauvé*** présentent la production *Moulin Bleu* les 10 et 11 avril à 19 h 30 à la salle Martial-Caron du Collège universitaire de Saint-Boniface. Billets : 7 $. Info : 257-0124.

La ***première assemblé annuelle des Éducatrices et éducateurs manitobains à la retraite*** aura lieu le 17 avril à 19 h 30 à la salle Aurèle-Lemoine de l'école Précieux-Sang.

Un groupe de paroissiens des Saints-Martyrs-Canadiens sous la direction de Luce Malo présentera la ***comédie musicale La P'tite école*** le 19 avril à 19 h 30. Les billets coûtent 10 $ chacun et doivent être achetés à l'avance en téléphonant à Florence au 256-5328 ou à Eugène au 256-5973. Les profits seront versés aux jeunes qui participeront à la Journée mondiale de la jeunesse.

Robert Lebel donnera un concert le 21 avril à 19 h à la Cathédrale de Saint-Boniface. Le coût des billets est de 10 $ à l'avance ou de 12 $ à la porte. Ils sont en vente au presbytère de la cathédrale ou au Centre Chrétien. Les profits seront remis à l'Arche ainsi qu'à l'École catholique d'évangélisation.

Une ***session de préparation au mariage*** aura lieu les 26, 27 et 28 avril au Centre de pastorale (622, avenue Taché). Info : 231-4479 ou 237-6346.

Un ***souper rencontre*** aura lieu à l'Union nationale française (541, rue Giroux) le 27 avril. Pour réserver vos billets contactez Rita au 233-2520.

SAINT-CLAUDE

L'***assemblée générale annuelle*** de la Corporation de développement communautaire de Saint-Claude aura lieu le 8 avril à 19 h 30 au Centre récréatif. Le conférencier Leigh Quesnel y fera une présentation.

SAINT-LÉON

Une ***soirée vin et fromage*** animée par le groupe acadien ***Barachois*** aura lieu le 21 avril à 20 h au Centre récréatif. Coût : 15 $ par personne. Billets : 744-2208 ou 744-2015.

SAINT-NORBERT

Vous êtes invité à prendre part à ***l'Heure Missionnaire*** le 11 avril à 19 h à la salle du Club Oasis (80, rue Saint-Pierre) au Chalet de Saint-Norbert. Adèle et André Blondeau parleront de la mission en Bolivie.

SAINT-VITAL

L'Heure du conte est de retour à la bibliothèque Louis-Riel tous les lundis du 8 avril au 27 mai à 10 h 30. Pour inscrire votre enfant téléphonez au 986-4576.

AUTRES

Amnistie internationale donnera une conférence intitulée *Human Rights Crisis Alert* le 10 avril à 19 h dans la salle de réunion de la Centennial Library (251, Donald Street). Les gens qui voudraient en savoir plus sur l'organisme peuvent se présenter à 18 h 30. Info : 586-7827.

Présentez des photos de votre chien au ***concours de photographie*** organisé dans le cadre du Great Manitoba Dog Party. Chaque participant peut soumettre un maximum de quatre photographies dans les catégories suivantes : chiots au jeu, chiens au travail, chiens dans ma famille et chiens numériques. Des prix de 250 $ seront remis aux gagnants. Info : 832-1276 ou www.mts.net/~mvma.

Radio-Canada offre la ***bourse Fernand-Séguin*** à tout apprenti journaliste scientifique. Le lauréat.e participera à un stage de six mois aux émissions *Découverte*, *Les années-lumières* de la télévision et la radio de Radio-Canada respectivement ainsi que dans les magazines *Québec Science* et *Les Débrouillards*, les quotidiens *Le Soleil* et *La Presse* et l'Agence Science-Presse. Un prix de 12 000 $ lui sera également remis. **Les candidats doivent soumettre un article inédit sur un sujet scientifique au plus tard le 12 avril à 17 h.** Les règlements du concours sont disponibles au (514) 844-4388 ou www.radio-canada.ca/tv/decouverte.

Sélection recueillie par Mylène CRÊTE

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous télécopier l'information au 204 231-1998 **avant 17 h le lundi précédant la date de parution** *en précisant «pour le Babillard».*

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

- ***Le Foyer*** présente, à 21 h, ***Normand Ferraris*** le 5 avril et ***Ya Ketchose*** le 12 avril. ***Le Mârdi Jazz*** présente, à 21 h, ***Tracy K*** le 9 avril et ***David Hasselfield*** le 16 avril. Info : 233-8972.

- ***L'Offrande musicale*** présente le claveciniste ***Luc Beauséjour*** le 13 avril à 15 h et le 14 avril à 20 h. Info : 284-7554.

- La ***chorale philharmonique de Winnipeg*** présente son concert du printemps le 14 avril à 14 h 30 à l'église Bethel Mennonite (870, avenue Carter). Intitulé ***Traditions folkloriques : une mosaïque globale***, le concert sera sous la direction de Yuri Klaz. Billets : 896-7445.

- ***Groundswell*** présente le concert ***Street Scenes***, qui vous mènera en autobus dans le quartier de la Bourse, le 19 avril à 19 h 30 et à 22 h. Info : 943-5770.

- L'opéra ***Carmen*** de Georges Bizet sera présenté les 20, 23 et 26 avril par ***Manitoba Opera***. Billets : 957-7842.

THÉÂTRE

- Le ***Cercle Molière*** présente la comédie musicale ***Dust and Dreams*** de Connie Kaldor du 9 au 27 avril. Billets :233-8972.

EXPOSITION

- Le Centre culturel franco-manitobain présente ***La politique de ma culture*** de ***Damyèle Arbez-Chaput*** jusqu'au 14 avril. Info : 233-8972.

- La ***Maison des artistes visuels francophones*** présente l'exposition ***Entré saisons*** regroupant les œuvres de neuf artistes franco-manitobains jusqu'au 15 avril. Info :237-5964.

- La ***galerie Plug In*** présente l'exposition ***You Shook me all Night Long*** de William Cordova jusqu'au 18 mai. Info : 942-1043.

FAMILLE

- Le ***Marais Oak Hammock*** présente les 6 et 7 avril sa fin de semaine thématique *J'habite dans un trou!* durant laquelle vous apprendrez à construire des cabanes de chauve-souris et des tunnels à canards.

- L'unité d'observation mobile de Churchill qui sert à regarder les animaux de la toundra sera au zoo du ***Parc Assiniboine*** du 10 au 14 avril. Les heures d'ouverture sont de 10 h à 16 h durant la semaine et de 10 h à 18 h la fin de semaine. L'entrée coûte 3 $ par adulte, 1, 50 $ par adolescent et 1 $ par enfant.

- Observez les étoiles du printemps au ***Planétarium*** en regardant le film ***Spring Skies***. Les représentations se déroulent à 13 h et 16 h toutes les fins de semaine et les journées fériées. Prix d'entrée : 5 $ pour adultes, 4 $ pour étudiants et aînés ou 15 $ pour toute la famille.

Sélection recueillie par Mylène CRÊTE

ARTS VISUELS

Du Manitoba à l'étranger

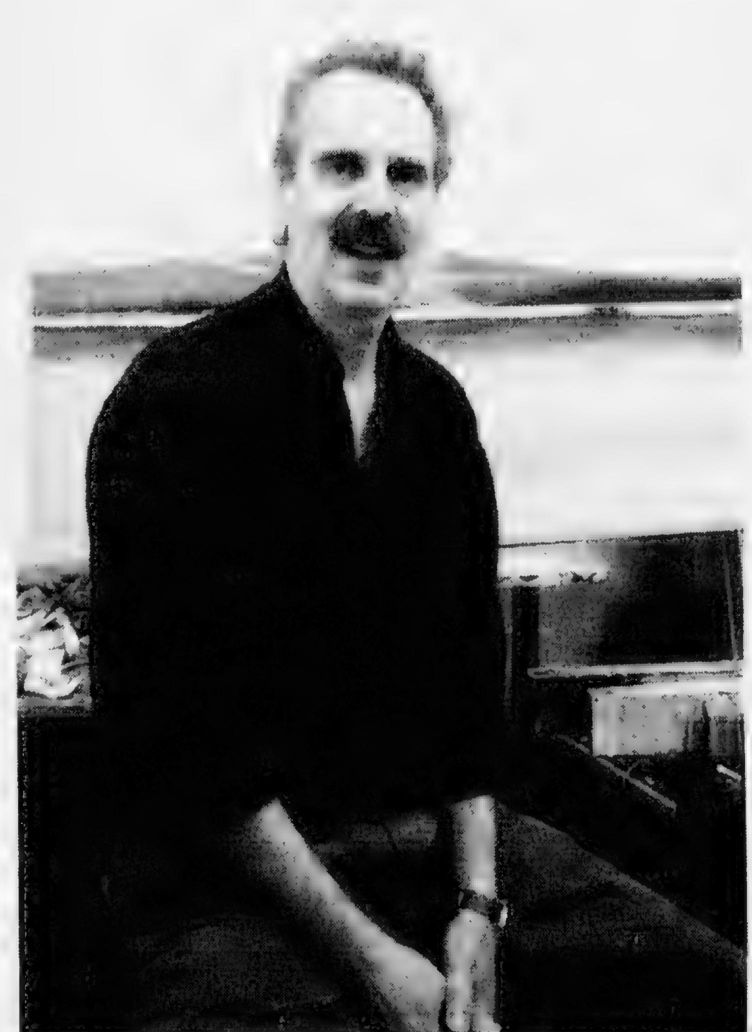
Les œuvres de Roger Lafrenière voyagent et il ne lui manque qu'un pas pour les accompagner.

Mylène CRÊTE

Des aquarelles du peintre franco-manitobain Roger Lafrenière sont exposées dans une galerie de Mexico depuis le 15 mars. Ces œuvres récentes feront le tour de plusieurs galeries de cette ville avant de revenir au Manitoba. Elles ont déjà été présentées à l'Alliance Française d'Ottawa, mais jamais au Manitoba.

Ce sont des sculpteurs sur neige du Mexique qui, lors de leur participation au dernier Festival du Voyageur, ont suggéré l'idée à Roger Lafrenière. « Je leur ai montré mes aquarelles et ils les ont amenés avec eux, raconte-t-il. La première exposition en sol mexicain a lieu dans une petite galerie attenante à un restaurant. »

Roger Lafrenière se prépare également à diffuser son art sur le Vieux continent. Deux expositions auront lieu en novembre à la galerie Vita en Suisse qui est présente dans les villes de Berne et de Zurich. Le peintre a eu vent de cette opportunité par le biais d'amis qui y vivent. « En Suisse, l'organisation des expositions est beaucoup plus longue, car il est plus difficile d'avoir le volume d'ouvrage nécessaire, constate-t-il. Ça m'a pris entre 15 et 16 mois seulement pour tout mettre en branle et maintenant, je m'affaire à peindre les toiles qui seront de l'exposition. »



Archives La Liberté

Quelques galeries étrangères exposent les toiles de Roger Lafrenière.

Il doit en créer entre 20 et 30 pour couvrir l'espace de la galerie européenne. Certaines d'entre elles représenteront une seule image reproduite 12 fois selon la lumière du matin, du midi et du soir de chaque saison. « Ça fait longtemps que je veux percer à l'extérieur, mais il me fallait d'abord trouver l'énergie pour peindre toutes ces toiles », précise-t-il. Elles représenteront surtout la plaine, un paysage qui inspire grandement le Franco-Manitobain.

« La plaine est une image qui voyage facilement parce qu'elle est à la fois vide et pas vraiment vide, souligne-t-il. Elle est pleine de lumière et d'énergie. Ce paysage a une influence énorme sur moi parce que j'y vis. »

Roger Lafrenière compte tout de même peindre d'autres types de décors éventuellement. Il souhaite passer du temps au parc provincial du Whiteshell cet été pour dessiner quelques lacs. Il caresse également le rêve de sillonner le monde au gré de ses expositions depuis plusieurs années.

« Mes expositions en Amérique du Sud et en Europe constituent des projets de préretraite puisque j'aimerais beaucoup voyager une fois rendu au terme de ma carrière professionnelle », conclut-il.

D'UNE LANGUE À L'AUTRE

par G. Aileen Clark

« Vive le printemps! »

L'HIVER, C'EST-TU DONC TANNANT!

Avant de visiter la France en 1996, je n'avais jamais remis en cause mon usage de l'adjectif « tannant ». Après tout, quand nous parlons de quelque chose ou de quelqu'un qui est « tannant » au Canada, tout le monde nous comprend. C'est sans doute parce que, le verbe *tanner*, dit-on, est un « régionalisme » canadien, c'est-à-dire un mot dont on se sert seulement au Canada.

Selon le *Robert*, le verbe « tanner » vient du latin *tenner*, au sens de « fatiguer ». Dès le XVIIe siècle en France, ce sens du verbe est considéré archaïque. En français standard moderne, il porte le sens de « préparer (les peaux) avec du *tan* , pour les rendre imputrescibles et en faire du cuir ». Par contre, nous au Canada avons conservé le sens originel de « irriter, agacer ». À présent, je comprends un peu mieux pourquoi on me regardait de travers à Paris!

Flaubert a repris la définition de « irriter » au XIXe siècle. Sans lui, nous aurions peut-être été les seuls à avoir conservé l'usage ancien de ce verbe. Si cela avait été le cas, peut-être alors aurions-nous trouvé les reproches linguistiques des puristes un peu moins « tannants » ?

Y MOUILLE ENCORE !

Qui dit « printemps », dit « pluie ». Mais les Français se demandent sans doute ce que nous voulons dire par « il mouille ». Au Canada, plus particulièrement au Manitoba, on entend fréquemment « il mouille dehors ». Le verbe « mouiller », vient du latin *molliare* (a. 1050) au sens de « rendre mou ». Selon le *Robert,* ce verbe est un archaïsme, c'est-à-dire un mot qui existait autrefois mais qui est sorti d'usage dans le français standard moderne.

Selon les standardistes de la langue, on devrait plutôt dire « pleuvoir ». Or, le verbe « mouiller » est finalement plus apte à décrire le phénomène météorologique de la pluie, surtout sur les prairies. Quand il tombe beaucoup de pluie dans les champs agricoles, n'est-ce pas à propos de dire que le sol devient mou?

N'OUBLIE PAS TES GALOCHES !

Pour ne pas se salir après qu'il mouille, il faut porter des « galoches ». Le mot « galoche », pourrait-on croire, est un mot « familier » pour parler de chaussures à semelle épaisse. Mais il s'agit bien d'un mot du français standard que le *Robert* définit comme un « dessus de cuir et une semelle épaisse qui se porte par-dessus les souliers. » Attesté en 1292, le mot « galoche » vient du terme « galochier » (a. 1351), du radical gaulois « gallos » - pierre plate. La langue anglaise nous a emprunté ce mot vers le XIVe siècle et non l'inverse.

Y FAUT QUE J'LAVE LE CHAR !

Il semble qu'il mouille au Manitoba dès qu'on lave le « char ». Fâcheux, sans doute. Pis encore, le fait qu'on nous reproche l'usage du mot « char » pour parler de nos autos ! On a tendance à croire que c'est un anglicisme qui vient du mot « car ». C'est tout à fait l'inverse.

Le mot « char » vient de l'ancien français « charre » (a. 1080, latin *carrus*). Il s'agissait à l'époque d'une voiture rurale à quatre roues, sans ressorts, tirée par un animal. Comme de fait, aujourd'hui, en anglais comme en français, on calcule la puissance d'un moteur en « chevaux ».

Le « char » s'est effectivement modernisé, mais il est toujours un « char » au sens propre du mot. Non seulement ne s'agit-il pas d'un anglicisme, mais encore, « char » est un autre exemple de ce que notre langue a légué à la langue anglaise.

SOYEZ « TANNANTS » : MOUILLER, CHAR, GALOCHES.

En cette saison de printemps, soyez, aux yeux des puristes, « tannants » : dites qu'il « mouille », lavez votre « char » et surtout, n'oubliez pas de porter vos « galoches » !

DÉJÀ VU dans La LIBERTÉ

Marius Benoist à l'honneur



Dans *La Liberté* du 12 mai, 1977, on pouvait lire : « Le Conseil de la Vie française annonce que le Prix Champlain 1976 a été décerné à Monsieur Marius Benoist, de Saint-Boniface au Manitoba. L'œuvre qui lui a valu cette récompense littéraire est un récit romancé de la vie métisse au Manitoba : Louison Sansregret. Monsieur Benoist est, depuis près d'un demi-siècle, un des animateurs de la vie littéraire et artistique chez les Franco-Manitobains. Il a été organiste à la cathédrale de Saint-Boniface et est toujours un membre très actif de la Société historique de Saint-Boniface. »

Recette — Rottinis à la saucisse hot-dog

2 tasses (500ml) de Rottinis
2 c. à table (30ml) de beurre
1 oignon haché grossièrement
1 poivron rouge haché finement
1 gousse d'ail émincée
6 saucisses hot-dog coupées en rondelles minces
1 boîte de 10 oz. (284 ml) de bouillon de poulet
1/4 de tasse (60 ml) de fromage parmesan
Sel, poivre, persil au goût

- Cuire les pâtes alimentaires tel qu'indiqué sur l'emballage. Bien égoutter et réserver.
- Faire revenir l'oignon dans le beurre. Ajouter le poivron rouge et l'ail, puis faire cuire quelques minutes.
- Ajouter les saucisses hot-dog et les faire rôtir.
- Ajouter les pâtes, mélanger délicatement.
- Ajouter le bouillon de poulet et le parmesan.
- Ajouter le sel, le poivre et le persil. Bien mélanger toujours délicatement.
- Mijoter à feu doux de 5 à 8 minutes.

Donne 4 portions.

Recette tirée du site Internet suivant : http://www.recettes.qc.ca

MOT CROISÉS

PROBLÈME N° 187

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2						■						
3												■
4				■								
5							■					
6			■								■	
7		■			■			■		■		
8									■			
9				■								
10								■				
11						■						
12							■					

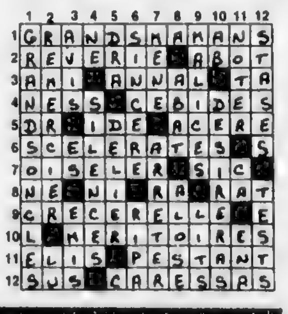
HORIZONTALEMENT

1. Qui affectent leur caractère.
2. En mauvais état. – Mordillée.
3. Commerçantes qui vendent des viandes rôties.
4. Bière anglaise. – Jetons d'ivoire.
5. Corbeilles, coffrets. – Coupée.
6. Tour. – Toute inflammation des os.
7. Gamme. – Infinitif. – Fleuve d'Italie.
8. Tourne quelque chose en tous sens. – Dans la parenté.
9. Dans ce pays. – Fermées hermétiquement.
10. Qui contiennent du sel. – Luths.
11. Écolier. – Récipient en grès.
12. Effleurées. – Épreuves.

VERTICALEMENT

1. Définir par un caractère distinctif.
2. Annuler. – Débarrassa un fruit de son écale.
3. Cérémonies. – Profitables.
4. Amant. – Pou. – Plante à fleurs jaunes.
5. Gantelets. – Lichen.
6. Monnaie romaine.
7. Époques. – Prénom masculin.
8. Rendu roux. – Article espagnol. – Phonétiquement : ôter.
9. Invertébré articulé. – Vante.
10. Inspiratrice d'un artiste. – Jeunes d'origine Maghrébine.
11. Ennuyée. – Annonce par intuition.
12. Personnel. – Chocs psychologiques.

RÉPONSES DU N° 186

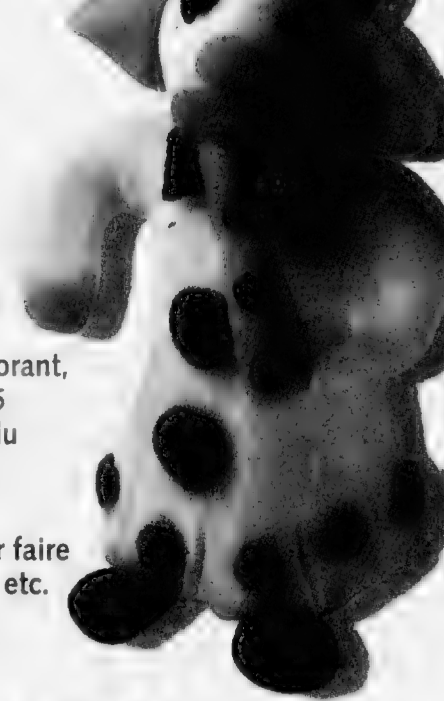




Le Club de Bicolo — La pâte à modeler

Aimes-tu la pâte à modeler? Moi, oui, beaucoup! On peut faire tellement de jolies choses avec. En plus, c'est très facile d'en fabriquer. Tu peux demander à un adulte de t'en faire.

1 Recette de pâte à modeler



INGRÉDIENTS :
1 tasse de farine
1 c. à table de crème tartare
1 tasse d'eau
1/2 tasse de sel
1 ou 2 c. à table d'huile végétale
colorant (si désiré)

Mélangez 1 tasse d'eau et 1 ou 2 c. à table d'huile végétale (et du colorant, si désiré). Ajoutez-y les autres ingrédients et chauffez-le tout de 3 à 5 minutes à feu moyen jusqu'à ce qu'une boule se forme et se sépare du chaudron. Refroidissez le mélange un peu avant de le mettre dans un contenant scellé.

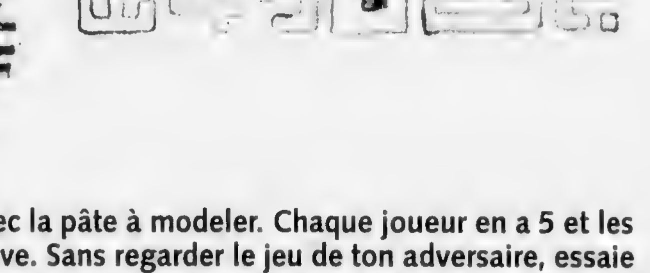
Modelage : Faites des formes, ajoutez des morceaux l'un à l'autre pour faire des animaux. Des nettoie-pipes peuvent servir de pattes, bras, antennes, etc.



2 Labyrinthe

Quel chemin dois-je emprunter pour trouver le colorant rose que je veux mettre dans ma pâte à modeler?

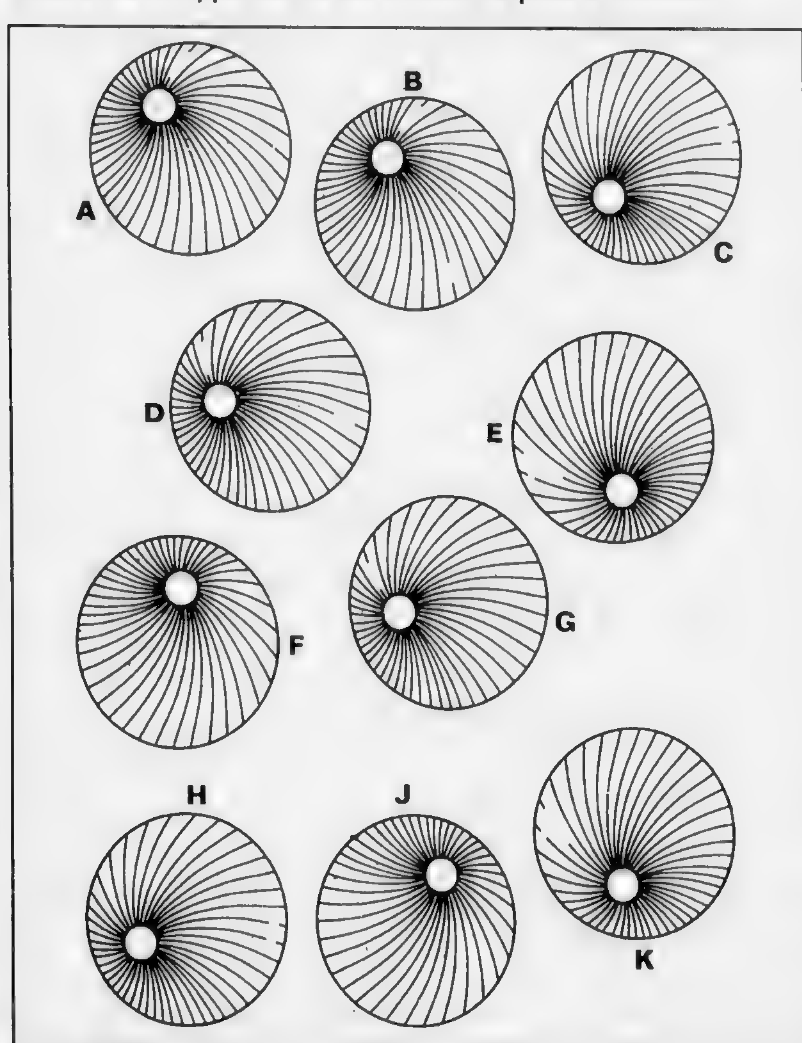






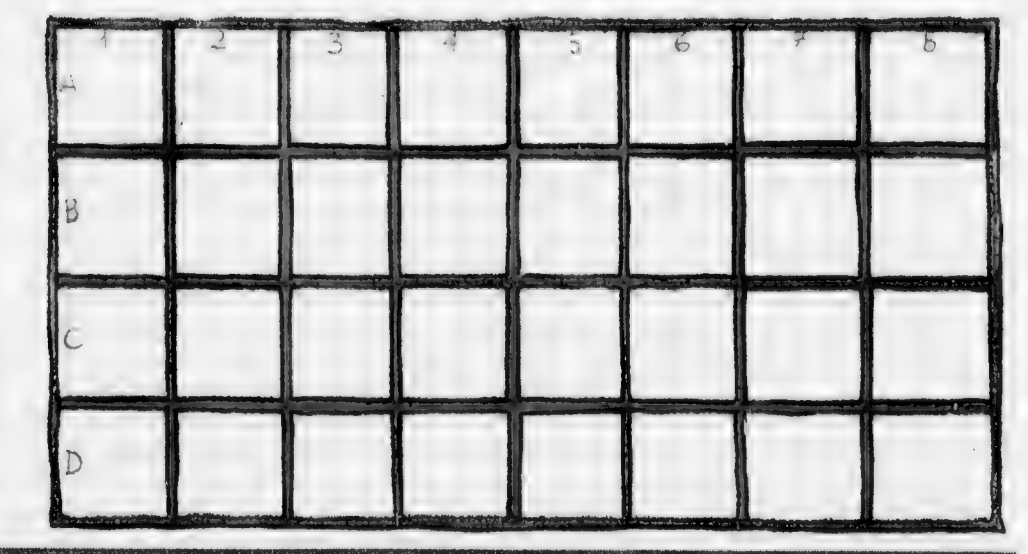
3 Les paires

Trouve les cinq paires de ces boules de pâte à modeler.



4 Touché coulé

Forme 10 petits carrés avec la pâte à modeler. Chaque joueur en a 5 et les place sur sa grille respective. Sans regarder le jeu de ton adversaire, essaie de retrouver l'emplacement de chaque morceau de pâte à modeler en donnant les coordonnées. Tu peux utiliser la grille suivante, mais il te faut la reproduire car chaque joueur doit avoir la sienne.



Réponses :

Labyrinthe : 1.
Les paires : A-G, B-D, C-H, E-K, F-J.

Club de Bicolo • C.P. 190 • 383, boulevard Provencher • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 • 237-4823

COLLÈGE JEANNE-SAUVÉ

Moulin Bleu

Le bal des finissants est un événement très important dans la vie de plusieurs étudiants secondaires. Afin de défrayer une partie des coûts engendrés par la soirée, les finissants du Collège Jeanne-Sauvé vous proposent une pièce de théâtre plutôt originale.

Pascal DUBÉ

Les finissants du Collège Jeanne-Sauvé (CJS) vous invitent à assister à la pièce de théâtre originale, *Moulin Bleu*, entièrement créée, produite et réalisée par ces derniers. Le spectacle vous propose un concert de guitare, un défilé de mode, une parade digne du monde de Disney et bien plus encore. Tous les profits des deux soirées iront directement à l'organisation du Bal des finissants du CJS.

Traditionnellement, les étudiants du quatrième secondaire organisent un défilé de mode pour amasser des fonds pour leur soirée de graduation. Mais comme les traditions sont faites pour être changées, c'est exactement ce que les organisateurs de ce spectacle vous proposent: sortir des sentiers battus.

« À chaque année, nous cherchons à regrouper tous nos finissants pour une activité commune afin qu'ils puissent travailler sur un projet commun, quelque chose dont ils seront fiers et dont-ils pourront se rappeler longtemps, mentionne une des coordonnatrices des efforts des étudiants, Diane Plamondon. Cette année, nous savions que parmi nos finissants, nous avions des gens avec beaucoup de talent en musique, en danse et en théâtre. C'est pourquoi nous nous sommes lancés dans cette aventure. »

« Tous les étudiants doivent participer, d'une façon ou d'une autre aux activités entourant les spectacles, mentionne avec insistance une étudiante, Geneviève Trudeau. Il y en a qui jouent, d'autres qui travaillent au décor, d'autres encore à la publicité ou à la vente des billets. C'est très exigeant car il y en a beaucoup d'entre nous qui ont des emplois, d'autres qui font des sports ou d'autres activités parascolaires, mais tout le monde a participé. »



photo: Pascal Dube

Les finissants du Collège Jeanne-Sauvé présentent Moulin Bleu, une tournée guidée de Paris avec des spectacles de musique, de danse et des défilés hauts en couleur.

Moulin Bleu

Le spectacle débute par l'accueil des spectateurs par des étudiants. Ces derniers escortent les invités jusqu'à leur siège dans l'autobus car ils embarquent dans une tournée des rues de Paris. Tout au long de leur visite, les spectateurs assisteront à des spectacles de musique, des défilées et bien d'autres surprises.

« Notre école à la chance d'avoir de très bons ateliers de théâtre, insiste Diane Plamondon. Tout ce que j'ai eu à faire, c'est de regrouper les étudiants selon leurs intérêts et leur proposer un cadre de travail. Ensuite, chaque groupe partait de son côté et montait sa partie du spectacle. Le voyage en autobus n'est en fait que le pont entre chacune des scènes, mais je suis convaincue que ce sera très réussi. »

« Nous avons eu beaucoup de place pour laisser aller notre créativité et notre imagination, souligne Geneviève Trudeau et je crois que c'est ce qui a rapproché les étudiants. Comme tous les profits vont au Comité organisateur du Bal des finissants, nous voulons inviter tout le monde, parents et amis à venir nous encourager. »

Les spectacles seront présentés à la salle Martial-Caron du Collège universitaire de Saint-Boniface les 10 et 11 avril à compter de 19 h 30. Les billets sont en vente au coût de 7 $. Pour obtenir plus d'information, appelez le CJS au 254-0124.

MUSIQUE

La corde sous les doigts

Daniel BAHUAUD

« Le clavecin, c'est passionnant, lance Luc Beauséjour. L'instrument a une sonorité bien à lui. C'est expressif et élégant, surtout le clavecin italien, qui a une qualité encore plus "ensoleillée". Il n'a pas deux claviers et, par conséquent, le balancement, c'est-à-dire le bras qui pince la corde pour faire sonner la note, est plus court. Quand on appuie sur une touche, l'instrument réagit plus rapidement. L'action est meilleure, plus instantanée. Je peux faire des ornements spectaculaires. On a l'impression d'avoir la corde sous les doigts. »

Luc Beauséjour en sait quelque chose. Claveciniste et organiste, le montréalais est un des grands instrumentistes et experts de la musique ancienne de sa génération. Sous les étiquettes Naxos, Analekta et des Disques SRC, il a enregistré plus de 15 albums, tous bien cotés par la critique. Le *BBC Magazine* a même comparé son interprétation des sonates de Scarlatti avec celle du pianiste Murray Perahia.

Pas étonnant, puisque Luc Beauséjour dit avoir un grand penchant pour la musique baroque italienne, surtout pour celle de Domenico Scarlatti. « C'est un de mes préférés, avec Bach et Rameau, confie-t-il. Sa musique me parle. J'apprécie son langage, les tournures de son expression musicale. Scarlatti a un côté surprenant, spontané. Il est moins réglé, moins prévisible. Je crois qu'il pensait moins avec sa tête qu'avec ses doigts. Quand je le joue, c'est plus facile d'avoir sa musique dans les doigts. C'est aisé, plus naturel.

« C'est curieux, poursuit le musicien, il m'a toujours intéressé. Mais je n'avais aucune idée que ma passion grandirait. Peu à peu, au fil des années, j'ai acheté toutes les partitions de ses sonates. J'en ai joué une bonne cinquantaine. J'en ai enregistré. Je reviens toujours à Scarlatti. »

Fort heureusement, le public manitobain pourra justement voir et entendre Luc Beauséjour interpréter six sonates de Scarlatti, les 15 et les 16 avril, lors des deux concerts organisés par l'Offrande Musicale (1).

« J'ai voulu me faire tout pour tous sans pour autant faire de mon concert une espèce de macédoine musicale, lance-t-il. Voilà pourquoi il y aura quelques compositions connues et plus accessibles ainsi que quelques ouvrages plus rares. Et voilà pourquoi je présenterai un éventail assez grand de la musique baroque, de son premier âge jusqu'au seuil de l'ère dite "classique" d'Haydn et de Mozart. De plus, j'ai divisé le spectacle en deux parties. La première sera toute italienne. La deuxième permettra de goûter à la musique allemande. »

Bref, Luc Beauséjour promet une expérience musicale des plus agréables. On pourra, entre autres, entendre le fameux *Concerto en ré majeur* de Vivaldi, dans une transcription pour clavecin solo de Bach. On pourra également entendre quatre corentes de Girolamo Frescobaldi. En ce qui a trait à la musique allemande, les mélomanes mordus auront l'occasion d'entendre quatre pièces du compositeur Johan Caspar Ferdinand Fischer, un musicien moins connu du début de l'époque baroque.

« J'interprèterai aussi la *Suite numéro 5 en mi majeur* d'Haendel, explique Luc Beauséjour. C'est un ouvrage plus connu et on y reconnaîtra sûrement le fameux air du "forgeron harmonieux". J'ai également hâte de jouer la *Sonate numéro 1 en la mineur* de Carl Philipp Emanuel Bach, le fils du fameux Jean-Sébastien. C'est une composition de la fin de l'ère baroque et ça s'entend bien. On sent qu'on est musicalement bien plus rapproché de la sonate d'Haydn que celle de Scarlatti. On sent aussi que le pianoforte, l'instrument à clavier de l'avenir, ne tardera pas à prendre ses droits. »

(1) Les concerts de Luc Beauséjour auront lieu le 13 avril à 15 h et le 14 avril à 20 h à l'Offrande Musicale au 298 avenue Yale à Winnipeg. Renseignements : 284-7554.

MUSIQUE

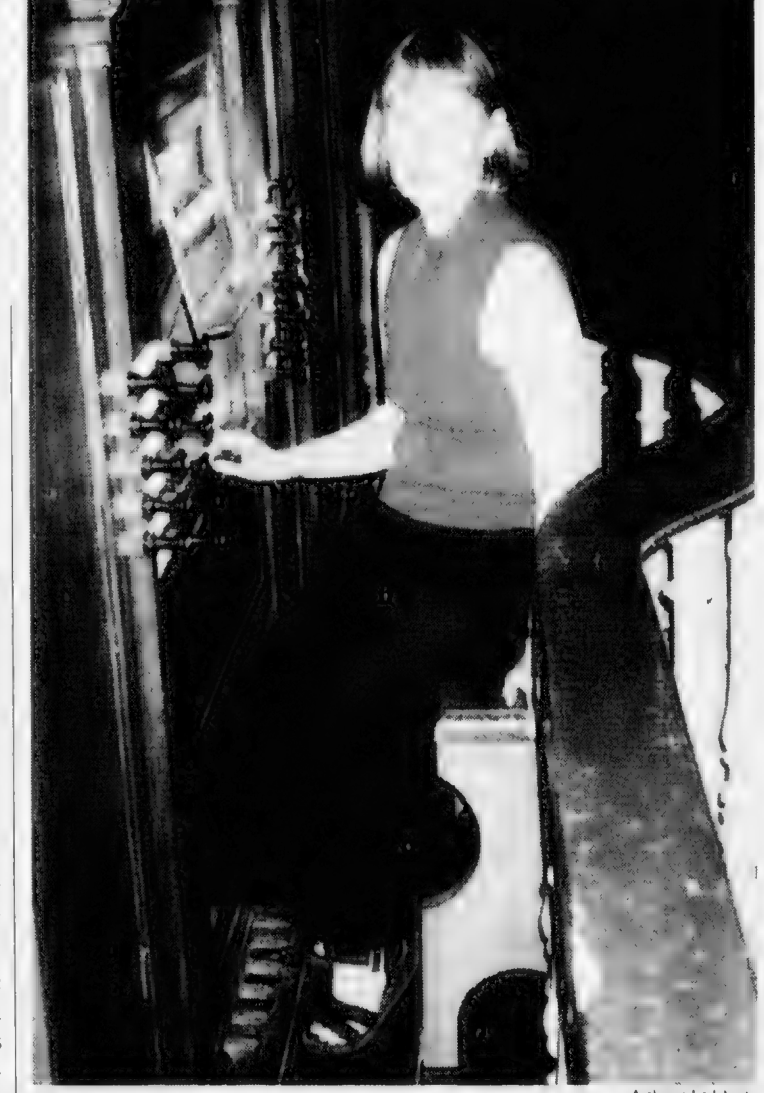
Un voyage dans le temps

À la Broadway Disciples United Church, une gracieuse invitation au voyage dans les évocations de la musique espagnole, conjointement exécutée par l'organiste Sylvia Scott Wortley et la chorale Camerata Nova, est lancée au public.

Mohammed CHOALI

The Reign of Spain est le programme musical que, vous proposeront, le 7 avril, l'organiste Sylvia Scott Wortley et la chorale Camerata Nova. Ce spectacle comprendra des œuvres musicales de la Renaissance jusqu'à aujourd'hui et réunira pour la première fois les voix capella de cette formation chorale sous la direction artistique de Andrew Balfour et la harpiste et spécialiste de l'orgue Sylvia Scott Wortley.s

« La compagnie de la Camerata Nova est pour moi une expérience unique en ce sens que leurs chants trouvent leurs échos dans les sonorités de l'instrument que je joue et dans la façon dont je le joue, » signale l'organiste. Cette dernière, directrice de chorale elle-même, n'en demeure pas mois une grande spécialiste de la musique espagnole et baroque française. « La première fois que je suis allée en Espagne et que j'étais exposée à sa musique, je suis tombée sous le joug de ses notes et de ses rythmes et j'ai alors voulu approfondir ma connaissance de cette matière, ce qui m'a amenée à faire beaucoup de voyages et d'apprentissage, » précise-t-elle.



Archives La Liberté

Sylvia Scott Wortley : « La première fois que je suis allée en Espagne et que j'étais exposée à la musique espagnole, je suis tombée sous le joug de ses notes et de ses rythmes. »

La rencontre alors de la musicienne et de Camerata Nova est une première où les deux parties exploreront un riche éventail de musique espagnole à travers les âges et des compositeurs qui ont marqué leur temps. On pourra entendre notamment quelques pièces sacrées du compositeur du XVIe siècle, Tomas Luis de Victoria, ainsi que des œuvres de l'ère baroque. De plus, Sylvie Scott Wortley interprétera des œuvres plus romantiques des compositeurs du XIXe siècle. La variation sobre un terna vasco de Guridi composée en 1948 clôturera le concert sur un ton plus moderne.

(1)Le spectacle de musique espagnole ancienne The Reign of Spain aura lieu, le 7 avril à 19 h, à la Broadway Disciples United Church et sera donné gratuitement, mais des dons peuvent être gracieusement faits au nom du Fonds des bourses pour les études musicales de la BDUC.

PRIX LITTÉRAIRES

La moisson de l'excellence

Mohammed CHOALI

Le gala des prix littéraires manitobains qui aura lieu le samedi 27 avril verra la participation de deux livres finalistes français, récemment publiés par Les Éditions du Blé. Il s'agit d'abord du roman, *Le soleil du Lac qui se couche* de Roger Léveillé, doublement lauréat pour le prix Carol Shields de la ville de Winnipeg et pour le prix Meilleur design de l'année de l'Association of Manitoba Book Publishers (AMBP). Puis du livre *À la recherche de la mer de l'Ouest : mémoires choisies de La Vérendrye*, livre bilingue écrit sous la direction de Denis Combet et finaliste pour les prix respectifs d'Alexander Kennedy Isbister, de Margaret McWilliams du Manitoba Historical Society, du Meilleur livre illustré et du meilleur design de l'AMBP.

L'écrivain et poète Roger léveillé, qui revient d'un périple à Montréal où il a participé, le jeudi 21 mars, à une soirée de poésie et de musique dans le cadre de la journée mondiale de la poésie, se félicite de la reconnaissance que lui signifie une telle nomination. « Je suis vraiment heureux surtout pour mes deux éditeurs francophone et anglophone, les Éditions du blé et Signature, et pour le fabuleux travail de conception graphique de Bernard Léveillé, mentionne-t-il. C'est à ne pas douter une reconnaissance de la valeur de notre littérature francophone et de la création professionnelle de nos éditeurs et de nos artistes. »

Même son de cloche chez Denis Combet. « L'entrée en lice de *À la recherche de la mer de l'Ouest : mémoires choisis de La Vérendrye* pour les quatre catégories de prix est un geste qui se veut une consécration de notre excellence en tant que francophones sur le plan de la création, de la recherche et de l'édition, renchérit-t-il. De plus le livre a le mérite de produire pour la première fois des textes originaux de La Verendrye et de remettre cet auteur sur la sellette de l'histoire populaire. »

Par ailleurs, le recueil de pièces de théâtre *Big; Bullshit; Sex, lies et les Franco-Manitobains* de l'auteur Marc Prescott se présente comme finaliste dans la catégorie théâtre des premiers Prix Odyssées récompensant les écrivains et les professionnels du livre francophone en Amérique. Ces prix qui viennent d'être créés seront remis le 23 avril prochain à Québec durant la journée mondiale du livre et du droit d'auteur.

Trois livres qui auront la vedette durant les prochaines semaines et souligneront la vitalité des arts littéraires au Manitoba français. Au-delà de leur consécration, c'est toute la communauté francophone qui vibre dans leurs célébrations. « Non seulement ces œuvres sont d'une rare qualité littéraire mais aussi d'une belle conception artistique, conclut le directeur des Éditions du Blé, Lucien Chaput. Ce sont de véritables livres d'art qui font honneur au travail des auteurs et des concepteurs. »

Télé-horaire de la semaine du 8 au 14 avril 2002

Le Jour du Seigneur : le dimanche 14 avril à 10 h à la SRC

Messe célébrée à l'église Sainte-Catherine-Labouré, à Lasalle, par Michel Wagbou, prêtre.

Du lundi au vendredi

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Nouvelles/ Matin Exp.	Lingo	Clair de lune		C'est simple comme bonjour			Variées	Les nouvelles	Cinéma	J Liza		J Clair de lune	101Dalm-atien	Variées	Arthur	Looping	Variées
RDI	RDI aujourd'hui		L'Atlantique en direct			Bulletin de santé	L'Heure du midi	Le Québec en direct			L'Ontario en direct		L'Ouest en direct		Le Journal RDI	Journal de France	Le Journal RDI	
TV5	7h30 Variées	Variées	Variées	Les Zap	Variées		Variées		Variées	Variées	Variées	Journal de France	Journal Suisse	Journal Belge	Variées	On a tout essayé	:15 TV5 l'invité	Journal Suisse
TVA	Deux filles le matin		Les saisons de Clodine		Michel Jasmin	:45 Le TVA midi		Dans la mire		La vie à... / :45 Boutique TVA		Les feux de l'amour		Aimer	Claire Lamarche		Le TVA	

Lundi 8 avril

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Watatatow	Les beaux parleurs	Ce soir	Mots et maux	Virginie "Le jury"	La vie la vie	Mon meilleur ennemi "Martin visite sa mère"		Music Hall		Le Téléjournal/ Le Point		Ce soir	Nouvelles sports /:55 5 sur 5		:55 Hors d'ondes		
RDI	RDI Jr./:15 Euronews	Capital actions	Le Journal RDI	Maisonn-euve	Grands reportages "Les profits du malheur"		Le Téléjournal/ Le Point		Maison-neuve	Le Canada aujourd'hui		Bulletin de santé	Le Téléjournal/ Le Point		Grands reportages		Capital actions	Maison-neuve
TV5	Chiffres et lettres	Pyramide	Journal de France	Double je			Histoires d'îles	L'hebdo "Ma ville de l'autre"		Bibliot-heca	Journal Belge	D.	Une aventure de Nestor Burma			Courants d'art	Le soir 3	À bon entendeur
TVA	Le TVA 18 Heures	Ultimatum	Métropoli$	Fleurs et jardins	Un an plus tard		Ally McBeal "La jalousie est aveugle"		Le TVA	Le grand blond avec un show sournois		Loto Québec	Infopublicité				Le canal nouvelles	

Mardi 9 avril

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Watatatow	Les beaux parleurs	Ce soir	Accent franco.	Virginie	La Facture	Les super mamies		Enjeux "L'amour suffit-il?"		Les nouvelles	Ce soir	Découverte		Hors d'ondes			
RDI	RDI Jr./:15 Euronews	Capital actions	Le Journal RDI	Maison-neuve	Grands Reportages		Le Téléjournal/ Le Point		Maison-neuve	Le Canada aujourd'hui		Bulletin de santé	Le Téléjournal/ Le Point		Grands reportages		Capital actions	Maison-neuve
TV5	Chiffres et lettres	Pyramide	Journal de France	Tout le monde en parle Nous dévoile le pourquoi du succès des stars, des nouvelles modes.					Temps présent	45 Dessous	Journal Belge	Double je L'humoriste algérien Fellag.			Histoires d'îles	Télé-cinéma	Le soir 3	Bourlin-gueur
TVA	Le TVA 18 Heures	Ultimatum	Les Parfaits	Max inc.	Histoires filles	KM/H	Lara Fabian - Intime		Le TVA	Le grand blond avec un show sournois		Loto Québec	Infopublicité				Le canal nouvelles	

Mercredi 10 avril

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Watatatow	Les beaux parleurs	Ce soir		Virginie	Monde..-Charlotte	Rivière Jérémie		Le dernier chapitre "Sorti de prison"		Le Téléjournal/ Le Point		Ce soir		Nouvelles sports /:25 "Erreur sur la personne" (Police,'95) Michel Côté.			
RDI	RDI Jr./:15 Euronews	Capital actions	Le Journal RDI	Maison-neuve	Grands Rep. "L'histoire du sex appeal"		Le Téléjournal/ Le Point		Maison-neuve	Le Canada aujourd'hui		Bulletin de santé	Le Téléjournal/ Le Point		Grands reportages		Capital actions	Maison-neuve
TV5	Virez Net	Pyramide	Journal de France	Envoyé spécial			Chronique s d'en haut	Demain... l'espace "Destination Mars"		Conversa-tion	Journal Belge	Tout le monde en parle Nous dévoile le pourquoi du succès des stars, des nouvelles modes.					Le soir 3	Continent Noir
TVA	Le TVA 18 Heures	Ultimatum	Poule aux oeufs d'or	Arcand	Claire Lamarche		Emma "Départ pour la Suisse"		Le TVA	Le grand blond avec un show sournois		Loto Québec	Infopublicité				Le canal nouvelles	

Jeudi 11 avril

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Watatatow	Les beaux parleurs	Ce soir	Clan destin	Virginie	Gars, fille	Fred-Dy "Fin de partie"		L'Écuyer		Les nouvelles	Ce soir	"Le courage d'un con" (Com,'95) David Spade, Chris Farley.				Hors d'ondes	
RDI	RDI Jr./:15 Euronews	Capital actions	Le Journal RDI	Maison-neuve	Grands Reportages "Pie XII et l'Holocauste"		Le Téléjournal/ Le Point		Maison-neuve	Le Canada aujourd'hui		Bulletin de santé	Le Téléjournal/ Le Point		Grands reportages		Capital actions	Maison-neuve
TV5	Chiffres et lettres	Pyramide	Journal de France	Pas rêver Invité(es): Eliette Abecassis.		Écrans du monde	On ne peut pas plaire à tout le monde Invité(es): Clémentine Célarié, Raymond Devos.					Envoyé spécial	Journal Belge	Envoyé spécial	Télé-tourisme	Gourm-ande	Le soir 3	Oeuvres chantier
TVA	Le TVA 18 Heures	Ultimatum	Méchante semaine	Surprise sur prise	Tabou		Fortier "Deux assassins"		Le TVA	Le grand blond avec un show sournois		Loto Québec	Infopublicité				Le canal nouvelles	

Vendredi 12 avril

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Caserne 24	Les beaux parleurs	Ce soir	Un air de famille	Infoman	Catherine	La fureur "Match des étoiles"		Zone libre "Ma chère Clara"		Les nouvelles	Ce soir	"Les hommes du président" (Dra,'76) Robert Redford, Dustin Hoffman.					:40 Hors d'ondes
RDI	RDI Jr./:15 Euronews	Capital actions	Le Journal RDI	Culture-Choc	Grands Reportages		Le Téléjournal/ Le Point		Culture-Choc	Le Canada aujourd'hui		Bulletin de santé	Le Téléjournal/ Le Point		Grands reportages		Capital actions	Griffe
TV5	Chiffres et lettres	Pyramide	Journal de France	Thalassa			L'instit			Écrans du monde	Journal Belge	Union Libre		Marion et son tueur			Le soir 3	Méditerr-anéo
TVA	Le TVA 18 Heures	Ultimatum	J.E.		"Obsédée par le jeu" (Psy,'97) Robin Thomas, Cynthia Gibb.				Le TVA	Je regarde moi non plus		Loto Québec	"Radio rebels" (Com,'94) Steve Buscemi, Brandon Fraser.				Infopublicité	

Samedi 13 avril

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	101Dalm-atien	La Famille pirate	Hercule	Croyez-le ou non	Papyrus	Histérial 2/2	Au Max	Clan destin	L'Heure du midi	Dictée Amériques				Mots et maux	Accent franco.	Brio	Expresso	Culture-Choc
RDI	5h00 Matin Express	Bulletin des jeunes	Le Journal RDI	Circuit PME	Le Journal RDI	Entrée des artistes	L'Heure du midi	Enjeux		Vivre ici	La Semaine verte		Impact	La Facture	Griffe	Journal de France	Le Journal RDI	Bulletin des jeunes
TV5	Génies en herbe	Décou-verte	TV5journal /:20Invité	Débrouil-lards	05 Élysée 2002		Journal/:15 La vérité	45 Reflets Sud		45 Sport Africa	:15 Autovision	Journal de France	Journal Suisse	Journal Belge	Thalassa			Journal Suisse
TVA	6h00 Salut, bonjour!		La Trattoria	D-Klik	Fleurs, jardins	Vins fromages	I-D maison "Meubles québécois"		Via TVA	Boutique TVA		Info-publicité	Info-publicité	Info-publicité	"Poussière d'étoile" (Com,'96) Danielle Harris, Katherine Heigi.			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Téléjou-rnal	Parlez-moi des...	Hockey Sabres de Buffalo vs Canadiens de Montréal LNH Site: Centre Molson, Montréal						À communiquer		Télé-journal	Sports/:55 Charron	25 "Point de chute" (Esp,'94) Nastassja Kinski, Charlie Sheen.					Hors d'ondes
RDI	Circuit PME	Culture-Choc	Le Journal RDI	La Facture	Enjeux		Télé-journal	Entrée des artistes	Grands reportages		Zone libre		Télé-journal	Vivre ici	Enjeux		Télé-journal	La Facture
TV5	Cultivé	Pyramide	Journal de France	Union Libre		L'ami lama Invité(es): Lara Fabian, Laurent Gerra, Lynda Lemay.				Juste pour rire	05 Journal Belge	Mots minuit			05 Faut pas rêver		Soir 3/:15 Images	L'instit
TVA	Le TVA 18 Heures	"Miracle à la maison" (Dra,'98) Mare Winningham, Dennis Quaid.				"Sur la ligne de feu" (Police,'93) John Malkovich, Clint Eastwood.					15 Le TVA	40 Loto Québec /:50 "Voici Wally Sparks" (Com,'96) Debi Mazar, Rodney Dangerfield.				50 Infopublicité		50 Canal nouvelles

Dimanche 14 avril

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	La famille souris	Jim Bouton	Princesse Sissi	Et voici la petite Lulu	Le Jour du Seigneur		5 sur 5		L'Heure du midi	La Semaine verte		Second regard	Jamais sans mon livre		Course automobile Grands Prix F1 Site: Saint-Martin			
RDI	5h30 Matin Express	Bulletin des jeunes	Le Journal RDI	La Facture	Le Journal RDI	Circuit PME	L'Heure du midi	Zone libre		Accent franco.	Grands reportages		Enjeux		Griffe	Journal de France	Le Journal RDI	Bulletin des jeunes
TV5	France Foot	45 Autovision	TV5journal /:15Invité	Temps d'affaires	Kiosque		TV5 le journal / 15 Mots minuit				Vins et fromages	Journal de France	Journal Suisse	Journal Belge	Chanter la vie		Gour-mande	Journal Suisse
TVA	6h00 Salut, bonjour!		"Les sirènes" (Com/dra,'90) Cher, Winona Ryder.				Brunch Maman Dion Invité(es): Luce Dufault.		Évangélis-ation 2000	Boutique TVA		Info-publicité	Info-publicité	Info-publicité	Quoi de Neuf Bugs?		Forges du désert	

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	À comm.	4 et demi...	Télé-journal	Découverte		Fureur de Céline			Andrea Bocelli: ciel de Toscane		Télé-journal	Nouvelles sports / 55 "Les deux anglaises et le continent" (Dra,'71) Kika Markham, Jean-Pierre Léaud.					.10 Off Air	
RDI	5 sur 5		Le Journal RDI	Maison-neuve	Zone libre		Télé-journal	Culture-Choc	Maison-neuve	Second regard	Enjeux		Télé-journal	La Facture	Zone libre		Télé-journal	Accent franco.
TV5	Plein sud, le grand voyage		Journal de France	Vivement dimanche! Invité(es): José Garcia			05 Vive dimanche..	.35 Campus, le magazine de l'écrit Françoise Sagan.			:05 Journal Belge	Claude Charron	L'ami lama Invité(es): Laurent Gerra, Patrick Bruel, Lynda Lemay.				Le soir 3/:15 Clips	Rêves en Afrique
TVA	Le TVA 18 Heures	Un Monde de fous	Saisons Clodine	KM/H "Oui, je ne le veux pas"		"Les héros du dimanche" (Dra,'99) Cameron Diaz, Dennis Quaid.						Le TVA/:55 Loto	Infopublicité				Le canal nouvelles	

Gens d'ici

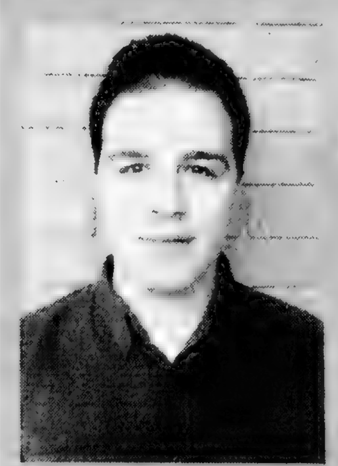
L'amour des livres et des gens

Mohammed CHOALI

« Mon grand intérêt pour les livres est derrière mon amour du métier et ma passion pour le métier m'a amené au Manitoba français.» C'est avec ces mots que, l'originaire du Québec, le nouveau bibliothécaire de la bibliothèque de Saint-Boniface, Louis-Philippe Bujold, explique son recrutement depuis le 4 mars dans cette institution.

Après avoir reçu un stage d'un mois à la bibliothèque du centenaire de Winnipeg, le nouveau bibliothécaire aura la responsabilité de gérer les fonds et le personnel de la succursale de Saint-Boniface. Il aura à développer les collections de livres, de magazines, et de tous les autres supports d'information multimédia et autres. Il aura aussi à superviser le service de référence au public et à programmer les activités d'animation bibliothécaire.

« J'aurais à m'occuper de toutes les tâches techniques que fait normalement un spécialiste du domaine en plus des responsabilités de gestion et d'administration du personnel,» précise le nouveau bibliothécaire.



Louis-Philippe Bujold.

Son expérience dans diverses bibliothèques au pays et à l'étranger est un indéniable atout pour sa réussite dans ses nouvelles fonctions. De même ses études couronnées par une maîtrise en bibliothéconomie représentent un gage certain pour le relèvement de tous les défis qu'il pourrait affronter.

« Je suis très confiant dans mes compétences et dans l'équipe avec qui je travaille, mentionne-t-il. Et puis mon stage a été d'une grande utilité pour m'initier aux spécificités du système et au modèle de gestion des bibliothèques d'ici sans parler de l'aide fantastique que j'ai reçue des gens.»

Il s'agit d'un appui fort apprécié car, de par son métier, il est appelé à servir les besoins d'information du public, à savoir l'écouter et à comprendre ses demandes.

« Le service à la clientèle est au centre de mes responsabilités et j'en suis parfaitement conscient dans ma démarche professionnelle. La relation humaine et communautaire est déterminante pour la réussite d'un bibliothécaire et ça je l'ai su le premier jour quand j'ai décidé d'en faire un gagne-pain, conclut-il.

ÉCONOMIE

Bâtir une réputation

Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'au fil du temps, la famille Bockstael a su se bâtir une solide réputation dans le monde de la construction au Manitoba.

Pascal DUBÉ

Petite question quiz pour vous: qu'ont en commun la maison des pères Marianiste, le Club La Vérendrye et la Maison du Bourgeois? Ils ont tous été construit par la même entreprise, Bockstael Construction. Cette entreprise bien de chez-nous célèbre cette année son 90e anniversaire!

Théodore Bockstael a fondé Bockstael Construction en 1912. Arrivé au Canada en 1907, le charpentier belge décroche un premier emploi à la construction de la Cathédrale de Saint-Boniface. Il se taille dès cette époque une réputation d'agile bâtisseur, reconnu notamment dans la construction d'escaliers.

Mais au dire de son fils, Robert Bockstael, le projet le plus grandiose sur lequel Théodore Bockstael a travaillé était la construction du prestigieux Club Jockey de Winipeg en 1935. « Malgré la mauvaise température, mon père et ses hommes ont construit le Club Jockey, qui a requis l'équivalent de 14 wagons de bois et deux wagons de bardeaux, en 60 jours!, raconte Robert Bockstael. Il avait promis que les travaux seraient complétés à temps pour la première course de la saison et il a tenu promesse. »

L'époque Robert Bockstael

Robert Bockstael prend la relève de l'entreprise en 1951. Malgré le fait qu'il avait travaillé sur différents chantiers avec son père pendant plusieurs année, rien ne laissait présager cependant qu'il prendrait un jour les rennes de la compagnie.

« J'ai fait un court séjour dans l'armée canadienne en 1944, mais pour des raisons de santé, j'ai pu entrer à la maison sans avoir à combattre, raconte Robert Bockstael. Je pensais lancer ma propre entreprise de camionnage quand mon père m'a demandé si je ne voulais pas plutôt prendre la relève de l'entreprise, sachant qu'il allait prendre sa retraite bientôt. C'est donc un peu par accident que j'ai hérité de l'entreprise. »

Le défi était de taille pour Robert Bockstael. Les projets devenaient de plus en plus grands, les matériaux changeaient et les besoins des clients variaient de contrat en contrat. Aujourd'hui, l'homme d'affaires est heureux d'avoir suivi les précieux conseils de son père.

« Chez-nous, on n'avait pas les yeux plus grand que la panse!, lance Robert Bockstael. Mon père s'était toujours assuré de prendre des contrats seulement s'il était convaincu, non seulement de les honorer, mais aussi de les mener à bon terme. C'est-à-dire qu'il fallait que le travail soit bien fait.

« Notre vision était de compléter un projet tel qu'il était présenté sur les devis, poursuit-il. Les architectes nous disaient: avec vous, on sait à quoi s'attendre. Vous ne vous contentez pas de remplir le contrat à 75 % ou 80 %, vous nous donnez toujours le meilleur! »

Une des plus belles réalisations de Robert Bockstael est la construction de l'église Précieux-Sang de Saint-Boniface. « La première fois que nous avons regardé les plans de l'architecte Étienne Gaboury, nous nous sommes dit qu'il avait lancé un paquet de 'pick-up sticks' et qu'ils voulait que l'on fasse tenir ça ensemble!, lance-t-il. Le résultat est peut-être spectaculaire, mais la construction nous a donné plusieurs maux de tête. »



photo: Pascal Dubé

Une des constructions les plus exigeantes sur laquelle Robert Bockstael ait travaillé; l'église Précieux-Sang.

L'entrepreneur en construction a aussi connu du succès dans la vie publique. Il a été commissaire à la Division scolaire Saint-Boniface pendant 13 ans. Il a servi ses concitoyens comme conseiller à la Ville de Winnipeg pendant six ans et a également été député fédéral de Saint-Boniface de 1979 à 1984. C'est d'ailleurs pour éviter toute forme de conflit d'intérêt qu'il décide, en 1979, de passer les commandes à ses fils.

La nouvelle génération

Aujourd'hui, Bockstael Construction, c'est l'affaire de David, John et Larry Bockstael. Les trois frères sont partenaires dans l'entreprise et collaborent ensemble pour poursuivre le travail amorcé par leur père et leur grand-père.

« Notre premier défi a été d'établir nos propres relations de travail avec les clients, mentionne John Bockstael. Quand les gens investissent des milliers de $ dans un projet, ils veulent s'assurer que les gens qui vont réaliser le projet sont dignes de confiance et qu'ils ne vont pas les laisser tomber en cours de route. C'est pourquoi nous passons beaucoup de temps avec le client. »

« Dans la réalité économique d'aujourd'hui, nous ne pouvons rien prendre pour acquis, ajoute David Bockstael. Nous sommes souvent jugés sur notre dernière construction. Bâtir une bonne réputation, c'est une chose, la maintenir en est une autre. »

Plusieurs réalisations

Depuis 1912, les édifices réalisés par Bockstael Construction façonnent le visage de Saint-Boniface, du Manitoba et des Prairies. Voici quelques uns de leur plus grands projets.

- La maison des pères Marianistes (1912)
- L'école King George (1916)
- L'addition de trois étages à l'école Provencher (1929)
- Plusieurs stations ferroviaires du Canadien National et du Canadien Pacifique au Manitoba et dans l'Ouest du pays
- Le Collège Otterburne (Providence College) (1955)
- La Villa Maria (1960)
- L'église Précieux-Sang (1968)
- Le Club La Vérendrye (1972) rénovations (1990)
- Les tunnels de l'Hôpital Saint-Boniface (1985)
- La Maison du Bourgeois (2001)

Bockstael Construction a aussi travaillé sur d'importants projets dans le secteur industriel (Brasseries Fort Garry, O'Keefe et Carling), de l'éducation (Collège de Lorette et St. John's Ravenscourt) et de la santé (Hôpital Saint-Boniface, Centre médical DeSalaberry et le Centre de recherche de l'Hôpital Saint-Boniface).

Agriculture

Le prix de la fusion

Tout en continuant sa stratégie d'intégration, Agricore United se débat encore contre un bilan négatif dont les conséquences sont ressenties jusqu'aux agriculteurs.

Mohammed CHOALI

Agricore United a annoncé le 21 mars les résultats financiers des quatre premiers mois de son exercice en tant que compagnie fusionnée et le bilan n'est pas des plus positifs.

On se rappellera que cette entreprise spécialisée dans la manutention des céréales est issue de la fusion de la United Crain Growers et Agricore.

Parmi les objectifs de ce mariage économique, la compagnie visait le renforcement de ses finances en baisse à cause des faibles moissons de grain réalisées l'année dernière. Seulement, une lecture dans ses chiffres comptables fait état d'une perte de 17, 9 millions $ pour les six premiers mois se terminant au 31 janvier 2002 et de 11,8 millions $ pour les quatre derniers mois de cette année.

Toutefois, au dire de son directeur, Brian Hayward, le climat à Agricore United est à la confiance en l'avenir.

«Nous sommes très contents de nos progrès sur la voie de l'intégration des deux compagnies, explique-t-il. Nous avons réalisé une bonne synergie et les résultats sont au-delà de nos attentes. »

Il y a certes le facteur de la sécheresse de l'année dernière qui a frappé la Saskatchewan et la tendance de la baisse saisonnière des profits qui caractérise généralement le premier semestre de l'année qui expliquent ce manque à gagner dans les résultats financiers de l'entreprise.

Mais en attendant de meilleurs jours, l'impact de la fusion se fait sentir au niveau des agriculteurs puisque la consolidation de l'industrie que cela suppose a amené déjà la fermeture, le 7 février, l'élévateur à grain qui se trouvait dans la région de Sommerset. Bâti il y a dix ans, cet élévateur a occupé une place importante parmi les services offerts aux agriculteurs. Avec sa disparition, ces derniers ont perdu un instrument qui soutenait leur rentabilité.

Désormais, ils auront à parcourir de plus grandes distances pour écouler leur production et ceci sans parler de la perte des deux emplois que cela a occasionnés.

« Les agriculteurs qui ont de petits camions et qui auront à faire de plus longs déplacements sont très mécontents de cette fermeture, conclut le spécialiste de la gestion agricole du département d'agriculture du Manitoba, Normand Mabon. Ils ont le sentiment que la rationalisation d'Agricore United se fait à leurs dépens. »



Archives La Liberté

Normand Mabon: «Les petits agriculteurs ont le sentiment que la rationalisation d'Agricore United se fait à leurs dépens. »

MUSIQUE

La chanson plafonne

Faire carrière en français dans l'industrie musicale n'est pas chose facile surtout lorsque les artistes sont laissés à eux-mêmes.

Mylène CRÊTE

La plupart des chansons du premier album de l'auteur-compositeur-interprète Marie-Claude McDonald ne sont pas en français. Pourtant, elle avait débuté sa carrière en chantant dans sa langue maternelle. En 1992, elle gagnait le gala Chant'Ouest, ce qui lui donnait l'opportunité de s'envoler pour le Festival de la chanson de Granby. Ensuite, plus rien.

« C'est difficile de percer, car après le Chant'Ouest, il n'y a personne pour nous diriger, remarque-t-elle. C'est compliqué lorsque l'on ne sait pas où chercher et que l'on se rend compte qu'il n'y a pas vraiment de ressources en français pour nous aider. »

Le réalisateur à la station de radio CKSB, Léo Dufault, déplore cette situation. Il siège en compagnie du directeur du Bureau de développement du Collège universitaire de Saint-Boniface, David Dandeneau, au conseil d'administration de Manitoba Film & Sound, une corporation gouvernementale qui vise au développement des industries cinématographique et musicale. Les deux hommes souhaitent développer des outils de marketing pour les artistes francophones d'ici.

« On ne fait rien en musique et pourtant nous avons les talents et les studios, déclare-t-il. Il faut donner un plan d'affaires aux artistes afin qu'ils sachent quelle direction prendre une fois leur disque en français enregistré. Il faudrait les amener en tournée au Québec où il y a un marché francophone et les faire connaître là-bas. »

Toute cette structure n'existe pas, mais sa mise en place aiderait grandement les francophones à poursuivre leur carrière dans leur langue. « Si les artistes n'ont pas les outils pour percer en français, ils vont soit se tourner vers l'anglais, soit déménager au Québec », continue-t-il.

C'est ce qu'a vécu Marie-Claude McDonald lorsqu'elle a voulu enregistrer son premier album. « J'ai obtenu de l'argent de divers organismes seulement pour un album en anglais, note-t-elle. Toutes les demandes pour mon projet initial en français ont d'abord été refusées. J'ai perçu ces refus comme un signe que je devais me diriger vers l'anglais pour avancer. » Ainsi, elle a pu enregistrer son premier album intitulé *The Beating of my Drum* et chanter dans les deux langues.

Le bassiste du groupe Kraink, Éric Gosselin, ne souhaite pas faire de même. « Le marché musical anglophone est plus gros, mais il y a beaucoup plus d'artistes, souligne-t-il. D'autant plus que notre style est plus original en français qu'en anglais. »

Il est toutefois conscient que ce choix se traduira peut-être par un déménagement. « Je sais que pour faire assez d'argent pour vivre dans l'industrie de la musique francophone, il me faudra quitter le Manitoba, constate-t-il. L'idéal pour moi serait de demeurer ici tout en faisant des tournées au Québec et en Europe. »

Selon un des fondateurs des Productions Spontanum, Jean Fontaine, la difficulté qu'ont les artistes francophones à vivre de leur musique est due au marché franco-manitobain extrêmement restreint. « Une fois qu'ils ont franchi le niveau amateur, il n'y a aucune structure pour les aider tout simplement à cause du fait que le marché n'est pas là, souligne-t-il. Pourtant, on devrait se faire un devoir de faire tourner les chansons de nos artistes chez-nous. »

Pour y arriver, Jean Fontaine soutient qu'un réseau de diffuseurs doit être mis sur pied. « Ça prend quelques salles de spectacles qui commencent à se parler et qui engagent les artistes locaux, explique-t-il. Mais pour pouvoir établir un tel réseau, il faudrait des subventions puisque ce ne sont pas des événements qui engendreraient des profits. »

La deuxième façon de mener les talents prometteurs vers le succès est de bien gérer leur carrière. « C'est ce que Spontanum tente de faire pour un petit nombre de personnes, affirme Jean Fontaine. Il faut créer des contacts, développer des réseaux et trouver des investisseurs pour les spectacles. Ce n'est pas tout le monde qui peut bénéficier de cette structure, car c'est un métier très difficile. »

Archives La Liberté

Marie-Claude McDonald a dû se tourner vers l'anglais pour pouvoir réaliser son premier album.

ORDONNANCE N° 1 (comprenant les modifications 1 et 2)

AVIS SUR LES RESTRICTIONS CONCERNANT LES ROUTES AU PRINTEMPS

RELATIVEMENT À LA CIRCULATION DES VÉHICULES SUR LES ROUTES PROVINCIALES DU MANITOBA

Les propriétaires et conducteurs d'un véhicule sont priés de noter qu'en vertu du paragraphe 86(1) du Code de la route, le 18 mars 2002 à compter de 6 h, et jusqu'à émission d'un avis contraire, des restrictions de poids s'appliqueront comme suit :

INTERPRÉTATION

Dans cet avis,

Les restrictions de niveau 1 se définissent comme suit :

(a) essieux directeurs - charge habituelle autorisée jusqu'à un poids maximal de 5500 kg, sur toutes les routes.

(b) tout autre groupe d'essieux - 90 % de la charge habituelle sur les parcours ARTC et les routes des catégories A1 et B1.

Les restrictions de niveau 2 se définissent comme suit :

tout type d'essieu - 65 % de la charge habituelle sur les routes des catégories A1 et B1.

La zone 1 correspond au sud de la province du Manitoba, étant délimitée au nord par la R.P.G.C. n° 77, y compris la route provinciale n° 513 (Gypsumville) et la partie nord de Black Island à l'est; et au sud, par le point de jonction nord de la R.P.G.C. n° 11 et la R.P.G.C. n° 304, jusqu'à la frontière de l'Ontario à l'est.

La zone 2 correspond à la partie de la province du Manitoba située au nord de la zone 1.

DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR SELON LA ZONE CLIMATIQUE

	Date de début	Date de fin
Zone 1		
Niveaux 1 et 2	18 mars	26 mai *
Zone 2		
Niveaux 1 et 2	25 mars	31 mai

* pourrait aller jusqu'au 31 mai si la date de début a été reportée.

A. Tous les vehicules circulant sur les **parcours ARTC** et les routes de **catégories A1** sont visés par les restrictions de **niveau 1**, lesquelles entrent en vigueur aux dates mentionnees ci-dessus

R.P.G.C. n° 3 de la R PG C. n° 5 à l'embranchement nord de la R.P.G C. n° 18
de l'embranchement nord de la R P.G.C. n° 21 a l'embranchement nord de la R P.G C. n° 83
de l'embranchement sud de la R.PG C. n° 83 à la frontière de la Saskatchewan
R PG C. n° 12 de la R.P.G C. n° 1 à l'embranchement ouest de la R P.G C. n° 44
R P.G C. n° 18 de la frontiere des E.-U. à la R.P.G C. n° 3
R.P.G C. n° 20 de la R.P.G C. n° 5 à la plage de Dauphin
de la R P. n° 267 à la R P. n° 364
R PG C n 21 de l'embranchement sud de la R PG C. n° 3 à la R PG C. n° 2
de l'embranchement sud de la R.P. n° 355 à l'embranchement nord de la R P. n° 355
R.P.G C. n° 24 de la R P.G C. n° 10 a l'embranchement nord de la R P. n° 270
de la R P.G C. n° 21 à la R P.G C. n° 83
R.P.G C. n° 25 de la R PG C. n° 10 à la R P. n° 259
R.P.G C. n° 26 de 11,6 km à l'ouest de la R PG C. n° 1 à l'embranchement ouest de la R P. n° 248
R P.G C. n° 34 de la frontiere des E.-U. à l'embranchement sud de la R PG C. n° 3
R.P.G C. n° 41 de la R.P. n° 571 à la R P. n° 545
R P.G C. n° 42 de la R.P. n° 568 à l'embranchement nord de la R P.G C. n° 83
R P.G C. n° 45 de la R P.G C. n° 16 à la R.P. n° 264
de la R PG C. n° 21 à la R P. n° 566
R PG C n° 59 de Saint- Malo a la frontiere des E.-U
R PG C n° 60 de la R.P.G C. n° 6 a la R PG C. n° 10
R.P.G.C. n° 67 de la R.P. n° 236 à la R.P.G.C. n° 6
R PG C n° 68 de la R.P. n° 278 à la R PG C. n° 6
de la R.P.G C. n° 17 a la R PG C. n° 7
R PG C. n° 89 de la frontiere des E.-U. à la R PG C. n° 12
R P n 205 de la R PG C. n° 12 a l'embranchement nord de la R P n° 216
R P n 216 de la R PG C n° 59 a la R PG C. n° 52
R P n 302 de la R PG C. n° 1 est à la R P. n° 210
R P n 403 de la R PG C. n° 59 a la R P. n° 216

VOIES D'ACCES

Arnes de la R P. n° 222 a la R PG C. n° 8
Avenue Edith de la R PG C. n° 9 vers l'est au chemin Tom Prince (pres de Petersfield)
Fairford de la R.P.G C. n° 6 à 13 kilometres vers l'est
Route du canal de dérivation du chemin Turnbull au chemin St. Mary
Route du parc Gimli 0.3 km a l'ouest de la R PG C n° 9 a la R P.G C. n° 8
Hadashville de la R.P.G C. n° 1 au terrain de camping
Hnausa de la R P.G C n° 8 à Hnausa
Lockport de la R.P.G.C. n° 44 à la R.P. n° 238
Meleb de la R.P.G C. n° 7 à Meleb
Ponemah de la R P.G C. n° 9 à Ponemah
Richer de l 'embranchement est de la R.P.G C. n° 1 à l'embranchement ouest de la R P.G C. n° 1
Riverside de la R P. n° 205 (Rosenort) à Riverside
Aéroport St. Andrews de la R P.G C. n° 27 à la R P. n° 230
Sainte-Anne de la R P. n° 210 à Sainte-Anne
Sainte-Geneviève de la R P. n° 501 à Sainte-Geneviève
Avenue Sperring de la R.P.G.C. n° 59 à la R.P. n° 204 (Birds Hill)
Vassar de l'embranchement nord de la R.P.G.C. n° 12 à Vassar
Wampum de la R.P.G.C. n° 12 à Wampum

B. Tous les véhicules circulant sur les routes suivantes de **catégorie B1** sont visés par les restrictions de **niveau 1**, lesquelles entrent en vigueur aux dates mentionnées ci-dessus :

R.P. n° 200 de Saint-Adolphe à la R.P. n° 305
de la R P.G C. n° 23 à l'embranchement nord de la R.P. n° 205
R.P. n° 201 d'Osterwick à la R.P.G.C. n° 59
de la R.P.G.C. n° 89 à la R.P. n° 302
R.P. n° 204 de la route Hoddinott à la R.P.G C. n° 44
R.P. n° 206 de la R.P. n° 213 à la R.P.G.C. n° 44
R.P. n° 207 de Lorette à l'embranchement ouest de la R PG C. n° 1
R P. n° 210 de la R.P. n° 207 à la R.P.G.C. n° 52
R P. n° 212 de la R.P.G C. n° 59 à la R P. n° 204
R.P. n° 218 de la R.P. n° 217 à Ridgeville
de la R P.G.C. n° 59 à la R P. n° 217
R.P. n° 221 de la R.P. n° 334 à 1,9 km à l'ouest de la R.P.G.C n° 101
R.P. n° 225 de la R P.G.C. n° 9 à la R P. n° 232
R.P. n° 230 de la R.P.G C. n° 8 à la R.P.G C. n° 9
R.P. n° 233 de la R.P.G C. n° 68 à la R P. n° 329
R P. n° 236 de 1 km au nord de la R.P.G.C. n° 6 à l'embranchement sud de la R P.G C. n° 67
de l'embranchement nord de la R P.G C. n° 67 à la R P.G C. n° 7
R.P. n° 240 de Saint- Claude à la R.P. n° 305
R P. n° 247 de la R P. n° 330 vers l'ouest à la rivière LaSalle
R.P. n° 248 de la R.P.G C. n° 1 à la R P. n° 227
R P. n° 250 de la R PG C. n° 45 à 3 km au nord de la R.PG C n° 45
de la R P.G C. n° 1 à la R P.G C. n° 25
R P. n° 256 de la R P.G C. n° 2 à la R P. n° 257
R.P. n° 259 de 3,5 km au nord de la R PG C. n° 1 à la R P. n° 254
R P. n° 260 de la R P.G C. n° 16 à la R P. n° 261
R P. n° 270 de la R P.G C. n° 1 à la R.P.G C. n° 25
R P. n° 276 de la route de la plage Methley à la R.P. n° 328
de Rock Ridge à Skownan
R P. n° 279 de la R.P.G.C. n° 10 à 10 km vers l'ouest
R.P. n° 301 de la R.PG C. n° 1 à la R.P.G C. n° 44
R P. n° 302 de 1,6 km au sud de la R.PG C. n° 44 à 11,2 km au nord de la R P.G C. n° 15
R P. n° 304 de la route Broadlands à Manigotogan
R P. n° 305 de la R.PG C. n° 59 à la R P. n° 200
R.P. n° 307 de la R.P.G.C. n° 44 à 15 km à l'est de la R P.G.C n° 11
R.P. n° 308 de Sprague à l'entrée du lac Moose
R.P. n° 311 de la R.P. n° 200 à Niverville
R P. n° 324 de la R.PG C. n° 8 à la R P. n° 222
R.P. n° 326 de la R.P.G.C. n° 68 à Arborg
R.P. n° 328 de la R.P. n° 276 à 1,8 km vers l'est
R P. n° 329 de la R.P.G.C. n° 8 à la rue Main de Riverton
R P. n° 330 de l'embranchement sud de la R.P. n° 247 à Osborne
R P. n° 351 de l'embranchement ouest de la R.P.G C. n° 1 à la R.P.G C. n° 5
R P n° 354 de la R P.G C. n° 10 à 3,2 km vers l'ouest
R.P. n° 375 de la R.P.G.C. n° 6 au parc provincial du lac Paint
R P. n° 422 de la R PG C. n° 23 à la R.P. n° 205
R.P. n° 428 de la R P.G C. n° 23 à la R.P.G C. n° 14
R P. n° 433 de la R.P. n° 313 à 4,5 km au nord de la R P. n° 313
R.P. n° 457 de la R.P.G.C. n° 110 à Brandon
R P. n° 501 de la R.PG C. n° 1 à la R.P.G.C. n° 12
R P. n° 547 de la R.P. n° 482 à la frontière de la Saskatchewan

C. En vertu des dispositions restrictives ci-dessous, les vehicules circulant sur les routes des **catégories A1 et B1** sont visés par les restrictions de **niveau 2**, lesquelles entrent en vigueur aux dates mentionnees ci-dessus

R.P.G C. n° 3A de l'embranchement ouest de la R.P.G C. n° 3 à de l'embranchement est de la R P.G C. n° 3
R PG C. n° 5 de la frontiere des E -U. a la R P.G C. n° 2
R PG C. n° 8 de l'entrée principale du parc provincial Hecla à Gull Harbour
R PG C. n° 12 de l'embranchement est de la R.P.G C. n° 4 a l'embranchement sud de la R PG C. n° 59
R PG C n° 15 de l'embranchement est de la R P. n° 302 à Elma
R PG C n° 17 de la R PG C. n° 8 à Inwood
de la R P. n° 416 à la R P n° 325
de 1,6 km a l'ouest de Inwood à la R P. n° 231
R P.G C. n° 20 de Winnipegosis à Cowan
R P.G C. n° 21 de la frontiere des E -U. a l embranchement sud de la R PG C. n° 3
de la R P.G C. n° 2 a la R PG C. n° 1
de l'embranchement nord de la R P.G C. n 355 à Shoal Lake
R PG C n 22 de la R.P.G C. n° 23 à Souris
R PG C n 23 de la de la R.PG C. n° 34 a la R PG C. n° 21
R PG C n 24 de la R P.G C. n° 21 à l'embranchement nord de la R P. n° 270
R PG C n 26 de 1,6 km a l'ouest du point de jonction des R P.G C. n° 1A et n° 1 (route de Flee Island) a l'embranchement ouest de la R P. n° 248
R PG C n° 31 de la frontiere des E.-U. à la R.P.G.C. n° 3
R PG C n° 34 de la R PG C. n° 3 à la R.P.G.C. n° 16
R PG C n° 41 de la R P.G C. n° 1 à la R P. n° 571
de la R.P.G C. n° 42 à la R P.G C. n° 16
R PG C n° 42 de l'embranchement sud de la R.P.G C. n° 83 à Shoal Lake
R PG C n° 44 de l'embranchement sud de la R P.G C. n° 11 à la R.P.G C. n° 1
R PG C. n° 50 de la R.P.G C. n° 5 à 6,7 km au sud de la R.P. n° 278 (Route Leifur nord)
R.PG C. n° 57 de la R P.G.C. n° 83 à la frontière de la Saskatchewan
R P.G C n° 68 de la R.P.G C. n° 5 à la R P. n° 278
de la R.P.G.C. n° 6 à la R.P.G C. n° 17
de la R.P.G.C n° 8 à la R.P.G C. n° 7
R P.G C. n° 77 de la R.P.G.C. n° 10 à la Saskatchewan
R.P.G C. n° 83 de 5 km au nord de la R.P.G.C. n° 5 à la R P.G C. n° 49
R.P. n° 200 d'Emerson à la R.P.G C. n° 23
R P. n° 201 de la R.P.G.C. n° 59 à la R.P. n° 302
de la R.P. n° 242 à Snowflake
R.P. n° 202 du chemin Garvin à la R.P. n° 204
R P. n° 204 de la R.P.G C. n° 44 à Selkirk
R.P. n° 205 de l'embranchement nord de la R.P. n° 216 à la R.P. n° 246
R.P. n° 206 de la R.P.G.C. n° 52 à la R.P.G.C. n° 15
R.P. n° 207 de la R.P.G.C. n° 15 à l'embranchement ouest de la R.P.G.C. n° 1
de Lorette à Dufresne
de la R.P.G.C. n° 12 à l'embranchement est de la R.P.G.C. n° 1
R.P. n° 209 de la R.P. n° 201 à Gardenton
R.P. n° 212 de la R.P.G.C. n° 44 à la R.P. n° 213
R P. n° 213 de la R.P. n° 206 à la R.P.G.C. n° 12
R P. n° 215 de Beausejour à la R.P.G.C. n° 12
R.P. n° 216 de la R.P.G.C. n° 52 à New Bothwell
R.P. n° 217 de la R.P. n° 200 à la R.P. n° 218
R P. n° 220 de la R.P.G.C. n° 8 à l'embranchement nord de la R.P. n° 321
de la R.P.G.C. n° 67 au marais Oak Hammock
R P. n° 221 de la R.P. n° 248 à la R.P. n° 334
R.P. n° 222 de la R.P.G C. n° 9 à Hnausa
R P. n° 224 de la R.P. n° 325 à Fisher Bay
R P. n° 229 de la R P.G C. n° 17 à la R P.G C. n° 8
R.P. n° 231 de Fraserwood à 2 km à l'ouest de la R.P.G C. n° 8
R P. n° 232 de l'embranchement sud de la R P.G C. n° 9 à l'embranchement nord de la R.P.G C. n° 9
R P. n° 233 de 1,6 km à l'ouest de la R P.G C. n° 17 à 10 km à l'ouest de la R P.G C. n° 17
R P. n° 238 de l'embranchement sud de la R P.G C. n° 9 à l'avenue Stevens (Lockport)
R P. n 240 de la R PG C. n° 2 à la R.P. n° 331
de Portage la Prairie à la plage Delta
R P n 242 de la R.P.G C. n° 3 à la frontière des E.-U.
de la R P.G C. n° 1 à la R P.G C. n° 2
R P. n 243 de la R.P.G C. n° 32 à la R P.G C. n° 30
R.P. n 244 de la R.P.G C. n° 3 à la R P.G C. n° 23
R P. n 245 de Roseisle à la R P. n° 244
de Notre-Dame-de-Lourdes à l'embranchement ouest de la R P. n° 242
de Bruxelles à la R P.G C. n° 34
R P. n 248 de la R PG C. n° 1 ouest à la R.P.G C. n° 2
de la R.P. n° 227 à la R.P.G C. n° 6
R P. n 250 de la R.P.G.C. n° 24 à la R.P.G.C. n° 45
R.P. n 251 de la R.P. n° 256 à la R PG C. n° 21
R P n 253 de la R PG C. n° 18 à la R.PG C. n° 34
R P n 256 de la frontiere des E.-U. à l'embranchement ouest de la R P.G C. n° 2
de la R.P. n° 257 à la R.PG C. n° 1
P P n 259 de la R PG C. n° 21 à la R P. n° 250
de la R.P.G C. n° 1 à 3,5 km au nord de la R P.G C. n° 1
de la R.P. n° 254 à la voie d'accès Kenton
R P n 261 de la R PG C. n° 5 à la R P. n° 260
de la R PG C. n° 50 au lac Manitoba
R P n 262 de Minnedosa à la R.P. n° 265
R P n 264 de l'embranchement ouest de la R PG C. n 16 a la R P. n° 577
R P n 267 de la R P.G.C. n° 20 à la R.P.G.C. n° 10
R P. n 268 de l'embranchement sud de la R P.G C. n° 10 à la riviere Birch
R P n 269 de la R P.G C. n° 10 A à la R P. n° 276
R P n 272 de la R.P.G C. n° 20 a Duck Bay
R P n 274 de l'embranchement est de la R PG C. n° 5 a 16 km vers le sud
de 11 km au sud de l'embranchement ouest de la R P.G C. n° 5 à la R PG C. n° 10
R P n 275 de la R.PG C. n° 10 A à la frontiere de la Saskatchewan
R P n 278 de la R PG C. n° 50 a la R P.G C. n° 68
R P n 300 de l'embranchement sud de la R P.G C. n° 59 à l'embranchement nord de la R PG C n° 59
R P n 302 de la R PG C. n° 52 à la R P. n° 201
R P n 304 de 19,4 km à l'est de la R PG C. n° 59 a la R PG C. n° 11
R P n 305 de la R PG C n 2 a la R PG C n 1 ouest
R P n 307 de Rennie a Otter Falls
R P n 309 de la R P n 307 au lac Big Whiteshell
R P n 311 de la R P n 210 a la R P. n° 206
R P n 312 de la R PG C n° 44 a la frontiere de l'Ontario
R P n 317 de la R PG C n° 11 a la R P.G.C. n° 12
R P n 321 de la R PG C n° 8 à la R P. n° 220
R P n 322 de la R PG C n 6 à la R P. n° 323
R P n 325 de la R PG C. n° 6 à la R PG C. n° 68
R P n 326 de la R P n° 329 à Arborg
R P n 329 de la R P.G.C. n° 8 à la R P. n° 326
R P n 331 de la R P. n° 240 a la R P.G C. n° 13
R P n 344 de la R P.G.C. n° 2 à la R P. n° 340
R P n 345 de 2 km a l'ouest de Tilston à la R.P.G C. n° 21
R.P n 346 de la R P.G.C. n° 3 à la R P. n° 443
R P n 351 de l'embranchement est de la R P.G C. n° 1 à la R P.G C. n° 5
R P n 353 de la R PG C. n° 10 à la R PG C. n° 5
R P n 355 de Cardale à l'embranchement ouest de la R.P. n 250
R P n 357 de la R.P.G C. n° 10 à la R.P.G C. n° 5
R P n° 360 de l'embranchement nord de la R PG C. n° 5 à St. Amelie
R P n° 361 de 2 km à l'ouest de la R.P.G C. n° 5 au parc national Riding Mountain
R P n° 362 de 8 km au nord de la R PG C. n° 5 A à la R P. n 267
R P n° 363 de la R.P.G C. n° 83 à la frontière de la Saskatchewan
R P. n° 364 de la R P.G C. n° 20 à la R.P. n° 269
de la R.P. n° 276 à Rorketon
R P. n° 366 de Minitonas au parc provincial Duck Mountain
de la R.P.G.C. n° 5 à 11,2 km vers le sud
R.P. n° 367 de la R.P.G C. n° 10 à 18 km vers l'ouest
de la R PG C. n° 83 à la R.P. n° 594
R.P n° 408 de la R.P. n° 307 à River Hills
R P n° 409 de la R.P.G C. n° 101 à la R P. n° 220
R.P. n° 410 de la R.P. n° 238 à la R.P. n° 230
R.P n° 415 de la R.P.G.C. n° 7 à la R P. n° 322
R P n° 417 de la R P.G C. n° 6 vers l'ouest sur 24,5 km
R P. n° 419 de 5 km vers l'ouest de la R.P.G.C. n° 6 à Sandy Point
de la R.P.G.C. n° 17 à 1,6 km vers l'ouest
R P. n° 421 de la R.P.G.C. n° 30 à la R.P.G.C. n° 75
R.P. n° 424 de la R.P.G.C. n° 2 à 6 km vers le nord
R P. n° 430 de la R.P.G.C. n° 1 à Saint- Ambroise
R.P. n° 432 de la R.P.G.C. n° 23 à 8 km au sud de Morden
R.P n° 443 de la R.P.G.C. n° 10 à la R.P. n° 346
R.P. n° 445 de la R.P. n° 256 à la voie d'accès Melita
R P. n° 450 de la frontière des E.-U. à la R.P.G C. n° 3
R P n° 452 de la R.P.G.C. n° 3 à Napinka
R P. n° 458 de la R.P.G C. n° 3 à Holmfield
R P. n° 459 de la R P.G C. n° 1 à la R P.G.C. n° 10
R.P n° 462 de 18,7 km au nord de la R.P. n° 265 à la R P. n° 261
R P. n° 475 de la R P.G.C. n° 41 à Foxwarren
R P n° 478 de Binscarth à la frontiere de la Saskatchewan
R P. n° 482 de la R PG C. n° 83 à la R.PG C. n° 5
R P n° 486 de l'embranchement nord de la R P.G C. n° 83 à 11,4 km vers le sud
R P n 500 de l'embranchement sud de la R PG C. n° 12 à Beaconia
R P n° 501 de la R.P.G C. n° 12 à la R P. n° 302
R P n° 508 de la R P. n° 212 à la R PG C. n° 59
R P n° 519 de la R PG C. n° 8 à la R P.G C. n° 9
R P. n° 524 de la R.P. n° 243 à la frontière des E.-U
R P. n° 528 de la R P.G C. n° 3 à Kaleida
R.P. n° 532 de la R.P.G.C. n° 23 à Saint-Alphonse
R.P. n° 564 de la R P.G C. n° 21 à 4 km vers le nord
R P. n° 571 de la R P.G.C. n° 41 à la frontière de la Saskatchewan
R P. n° 577 de la R.P.G C. n° 45 à 6 km vers le nord de la R P. n° 264 à Rossman Lake
R P. n° 588 de la R P. n° 275 à 4 km vers le nord

VOIES D'ACCÈS

Broad Valley de la R.P.G.C. n° 17 à Broad Valley
Chatfield de la R.P. n° 419 à Chatfield
High Bluff de la R.P.G.C. n° 26 à High Bluff
Boul. Memorial de la voie de service est de la R.PG C. n° 7 à la rue Main de Stony Mountain
Newhorst de la R.P. n° 243 à Newhorst
Oak Point de la R P.G C. n° 6 à Oak Point
Riverton de la rue Briem à la R.P. n° 329
Avenue Stevens de la R P.G C. n° 9 à la R.P. n° 238 (Lockport)
Saint-Laurent de l'embranchement sud de la R PG C. n° 6 a 1,6 km vers l'ouest
Belmont ouest de la R.P.G C. n° 23 à Belmont

Dispositions restrictives

1. Même en période de restrictions de niveau 2 sur les routes de la liste ci-dessus, les restrictions de niveau 1 continuent de s'appliquer aux vehicules des categories suivantes
   (a) autobus voyageurs interurbains
   (b) autobus scolaires.
   (c) vehicules d'entretien des routes exploites par une administration routiere, ou au nom de celle-ci

2. Même en periode de restrictions de niveau 2 sur les routes de la liste ci-dessus, un vehicule peut transporter des denrees essentielles avec des charges de niveau 1 sur une route soumise aux restrictions de niveau 2, dans les cas suivants
   (a) Si la route relie deux points de l'itineraire à moins de 10 km de distance, ou dans tout autre cas, s'il s'agit de la route la plus directe entre un point de l'itineraire et la route la plus rapprochee non visee par une restriction de niveau 2
   (b) Si les denrées essentielles sont transportees entre 24 h et 12 h pendant les 14 premiers jours de la periode de restriction ou a n'importe quelle heure du jour apres le 14e jour

Les vehicules qui se deplacent sans charge pour aller chercher des denrees essentielles, ou apres avoir effectue une livraison, peuvent se deplacer a toute heure du jour avec des charges de niveau 1 sur des routes visees par une restriction de niveau 2 sous reserve de la condition (a) ci-dessus

En vertu de ces dispositions restrictives, les denrees essentielles designent

(a) les aliments du betail suivants
(i) les cereales acheminee du producteur vers l'usine de transformation,
(ii) les cereales fourrageres non transformees,
(iii) les aliments du betail transformes.
(b) le foin transporte à l'interieur de la province à des fins de fourrage;
(c) le betail expedie
(i) vers les marches, ou en provenance des marches ou des pâturages;
(ii) par suite d'une vente;
(d) l'eau potable;
(e) le lait en vrac;
(f) la semence qui transite entre le fournisseur, la ferme et le champ;
(g) les articles d'épicerie;
(h) les produits pharmaceutiques;
(i) le carburant;
(j) les engrais;
(k) les ordures municipales acheminées vers le dépotoir le plus proche;
(l) l'équipement et le matériel requis en cas d'urgences comme les incendies de forêt, les inondations, les déraillements de trains, les fuites de pipelines, etc.

*N. B. : Vous pouvez également prendre connaissance de ces renseignement sur le site Web du Manitoba à l'adresse suivante : http://www.gov.mb.ca/tgs/transreg/compreg/spring-restrict.html ou par le biais de la ligne de renseignements sur l'état des routes au 1 (204) 945-3704.

PAR DECRET

J.R. Hosang
SOUS-MINISTRE ADJOINT
Exploitation-Ingénierie

7 mars 2002



Norwood French Immersion Pre-school Inc.

recherche un(e)
éducateur(trice)
pour le mois de septembre 2002.

Le lundi, mercredi et vendredi de 9 h à 11 h.

Exigences :

- RCR;
- EJE I ou II serait un atout.

Salaire à négocier.

Contactez Elaine au 231-4919

KATIMAVIK • AGENTS DE PROJET



Katimavik, le programme jeunesse national de leadership et de développement communautaire offert aux jeunes âgés de 17 à 21 ans, cherche à combler 12 postes en Alberta, Saskatchewan et au Manitoba.

Chaque **agent de projet** vie dans une communauté donnée avec trois différents groupes de 11 participants (un groupe à la fois) âgés entre 17 et 21 ans, pendant sept mois. L'agent de projet est responsable d'instaurer et de faciliter la vie de groupe, rencontrer les objectifs du programme éducatif, maintenir de bonnes relations avec les partenaires communautaires en plus d'assumer l'administration, la logistique ainsi que la gestion financière.

Exigences : Diplôme universitaire pertinent et/ou expérience dans un secteur lié à l'action auprès des jeunes, l'animation de groupe et l'éducation non-formelle Aptitudes en leadership et en administration. Aisance marquée pour la communication et la capacité de gérer les conflits. Prêt à déménager. Avoir un permis de conduire.

Les candidats doivent être capable de s'exprimer en français et en anglais.

Le salaire est de 489,21 $ par semaine (logé et nourri). Une formation de deux semaines est offerte.

Les contrats en Alberta débutent en août 2002 pour se terminer en mai 2003. Les contrats en Saskatchewan et au Manitoba débutent en novembre 2002 et se terminent en août 2003.

Faites parvenir votre lettre de présentation et votre curriculum vitae **avant le 12 avril 2002** à :

Katimavik, Prairies/TNO/Nunavut
601, Spadina Crescent est, bureau 827
Saskatoon (Saskatchewan) S7K 3G8
hdootoff@katimavik-pra.org

Seuls les personnes sélectionnées seront contactées. Pour plus d'information, consultez notre site internet à **www.katimavik.org**

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49
Apprendre et grandir ensemble

SECRÉTRAIRE DE SOUTIEN
Poste permanent à temps plein

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 est à la recherche d'un.e secrétaire de soutien qui œuvrera dans le secteur de la Programmation et des Services aux élèves.

Les heures de travail sont de 8 h 30 à 16 h 30.
L'entrée en fonction se fera aussitôt que possible.

Les personnes intéressées devront posséder :

- une excellente connaissance du français et de l'anglais;
- plusieurs années d'expérience en secrétariat;
- une gestion efficace du temps et des ressources;
- l'habileté à travailler en équipe;
- une excellente connaissance de Windows et Office;
- de l'entregent.

Échelle salariale : 12,26 $/h à 14,94 $/h.
Plan complet d'avantages sociaux.

Les personnes intéressées enverront leur demande accompagnée d'un curriculum vitae **avant le 16 avril 2002** à :



Madame Louise Simard
Division scolaire franco-manitobaine
Case postale 204
485, chemin Dawson
Lorette (Manitoba)
R0A 0Y0

Téléphone : (204) 878-9399 Télécopieur : (204) 878-9407
Courriel : lsimard@atrium.ca

La Division scolaire de Saint-Boniface n° 4

reçoit dès maintenant les candidatures pour le poste de

DIRECTEUR/DIRECTRICE • COLLÈGE BÉLIVEAU

une école d'immersion française qui accueuille quelques 575 élèves répartis de la 7e à la 12e année.

Les candidats devront être bilingues et avoir de l'expérience dans l'enseignement et dans l'administration, dans un milieu d'immersion de préférence.

Le Collège Béliveau est animé par un personnel enseignant, des élèves et des parents très engagés.

La personne choisie entrera en fonction au début de l'année scolaire 2002-2003.

Veuillez faire parvenir votre demande et curriculum vitae en y indiquant les noms de trois références **avant midi, le 9 avril 2002** à :

Monsieur Jean-Yves Rochon
Directeur général
La Division scolaire de Sait-Boniface
50, chemin Monterey
Winnipeg (Manitoba)
R2J 1X1

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49
Apprendre et grandir ensemble

RÉCEPTIONNISTE
Poste permanent à temps plein

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 est à la recherche d'un.e réceptionniste pour le bureau divisionnaire à Lorette.

Les heures de travail sont de 8 h 30 à 16 h 30
L'entrée en fonction se fera aussitôt que possible.

Les personnes intéressées devront posséder :

- une excellente connaissance du français et de l'anglais;
- de l'initiative;
- l'habileté de travailler avec le public;
- une connaissance des logiciels de traitement de textes;
- beaucoup d'entregent.

Les personnes intéressées enverront leur demande, accompagnée d'un curriculum vitae, **avant le 16 avril 2002** à :



Madame Nicole Champagne
Division scolaire franco-manitobaine
Case postale 204
485, chemin Dawson
Lorette (Manitoba)
R0A 0Y0

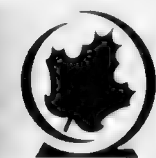
Téléphone : (204) 878-9399 Télécopieur : (204) 878-9407
Courriel : nchampagne@atrium.ca

NOTRE É... DE MISSIO...

... établir ... au Canada
... centr... réinvention du Serv... royal
... par tous les moyens possibles
... tous les jours

NOS PRINCIPES FONDAMENTAUX

... Occasion
... S'amuser
... Épanouissement pe...
... Éthique et intég...
... Travail d'équip...
... Formation e... perfectionn... professi...



LE MONDE UNIQUE DE PRINCESS AUTO

Venez joindre notre famille !

Aimeriez-vous joindre une compagnie qui a les possibilités d'avancement? Une compagnie qui offre à ces membres des bénéfices, et la participation aux profits? Alors venez rejoindre notre équipe!

Nous sommes une compagnie canadienne et nous avons présentement 20 magasins à travers le pays. Nous avons un système de vente par correspondance au niveau international. Nous ne sommes pas une franchise, mais un détaillant appartenant à une famille.

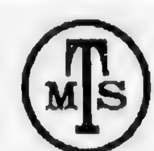
Nous sommes à la recherche d'un candidat ou d'une candidate bilingue (français/anglais) au service à la clientèle pour répondre aux appels téléphoniques. Le candidat ou la candidate doit être à l'aise avec les ordinateurs.

Les qualifications requises sont les suivantes : la capacité de parler couramment le français et l'anglais, attitude positive et dynamique, une personne qui peut bien travailler en équipe, ou indépendamment, et qui peut trouver des solutions aux problèmes.

Les heures d'opération sont le lundi au vendredi, de 8 h à 18 h 30, et les samedis de 9 h à 17 h. Le salaire débutant est 9,35 $/heure à 40 heures par semaine.

S'il vous plaît répondre par la poste, par télécopieur, par courriel, ou en personne (8 h 30 à 14 h), jusqu'au le 12 avril.

Princess Auto Ltd,
475, chemin Panet, Winnipeg, MB R3C 2W7
Télécopieur: 1-800-665-8685
Courriel: jeff.willison@princessauto.com



The Manitoba Teachers' Society

lance un appel de candidatures pour un poste

D'AGENTE OU D'AGENT DE RECRUTEMENT

Depuis sa création il y a plus de 80 ans, la Manitoba Teachers' Society protège les droits des enseignantes et enseignants, fait progresser l'éducation publique et lutte pour le renforcement des écoles publiques. La Manitoba Teachers' Society a résolu d'inciter activement les enseignantes et enseignants oeuvrant dans les écoles privées à devenir membres de la Manitoba Teachers' Society.

Cette initiative sera dirigée, sous l'égide du Secrétaire général, par une agente ou un agent de recrutement et ce, pour un terme de cinq mois. Cette personne enthousiaste et proactive pourvoira aux services de marketing nécessaires pour le recrutement et l'organisation d'enseignantes et d'enseignants oeuvrant dans les écoles privées du Manitoba. Elle sera chargée d'initier les contacts et de rencontrer les membres potentiels, d'étudier et de traiter les questions d'accréditation, ainsi que de préparer et d'animer des présentations sur les services offerts par la Manitoba Teachers' Society.

La personne recherchée doit détenir un diplôme universitaire, posséder des compétences supérieures en marketing et avoir acquis une expérience probante de la mise en œuvre de projets. Une bonne compréhension des activités de la Manitoba Teachers' Society, de ses services et politiques ainsi que d'une connaissance approfondie de la Loi sur les relations de travail, de l'enseignement et du système éducationnel sont essentielles. La personne recherchée doit aussi posséder des compétences exceptionnelles en communication et en relations interpersonnelles et publiques. Un brevet d'enseignement, l'expérience en enseignement, une participation active auprès de la Manitoba Teachers' Society ainsi que des compétences en communication orale en français seraient considérées des atouts.

Le salaire annuel de 60 460 $ (au prorata), un programme complet d'avantages sociaux et d'excellentes conditions de travail sont prévus à la convention collective en vigueur (en négociation). La date d'entrée en fonction est le mois d'août 2002 ou à un moment convenable aux deux parties.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitae et les noms de deux personnes, comme référence, au plus tard **le 19 avril 2002 à 16 h 30** aux coordonnées suivantes :

Directrice des ressources humaines
The Manitoba Teachers' Society
191, rue Harcourt
Winnipeg (Manitoba) R3J 3H2

Téléphone : 888-7961
Télécopieur : 831-0877
Courrier électronique : cgushuliak@mbteach.org

Nous remercions toutes les personnes intéressées, mais nous communiquerons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.

La Division scolaire franco-manitobaine nº 49

Apprendre et grandir ensemble

ENSEIGNANT.E

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 est à la recherche de candidat.e.s pour combler le poste suivant à ***l'École Saint-Joachim*** :

1er poste : **Enseignant.e**
Mathématiques 10F
Mathématiques 20S (Pré-calcul)
Mathématiques 30S (Pré-calcul)
Mathématiques 40S (Pré-calcul)
Sciences naturelles 20F
***Chimie 30S**
***Chimie 40S**

2e poste : **Enseignant.e**
Mathématiques 11F
Mathématiques 20S (Consommateur)
Mathématiques 30S (Consommateur)
Mathématiques 40S (Consommateur)
Sciences naturelles 10F
Biologie 30S
Biologie 40S

*** En alternance avec physique 30S et 40S, d'une année à l'autre**

Contrat permanent - 100 %

L'entrée en fonction se fera au début de l'année scolaire 2002-2003.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à la direction de l'école **le 26 avril 2002** :



Monsieur Arsène Huberdeau
Directeur
École Saint-Joachim
Case postale 10
La Broquerie (Manitoba)
R0A 0W0

Téléphone : (204) 424-5287 **Télécopieur : (204) 424-5610**
Courriel : Ahuberde@atrium.ca

Le Centre culturel franco-manitobain

est à la recherche d'un.e

Directeur(trice) des finances et des opérations

poste à temps plein de remplacement

Description de tâches :

- responsable de la comptabilité y inclus les comptes payables, les comptes recevables, la facturation, les dépôts et les conciliations bancaires;
- responsable de préparer les rapports financiers mensuels;
- responsable de préparer les prévisions budgétaires;
- responsable de la paie;
- responsable de la gestion de l'assurance groupe et du plan de pension;
- responsable du travail relatif à la vérification provinciale et la fin d'année financière;
- responsable de la comptabilité de groupes demandant les services du CCFM;
- toute autre tâche relative aux finances du CCFM.

Qualités requises :

- formation et expérience en gestion financière;
- expérience et connaissances dans le domaine de la comptabilité;
- connaissance des systèmes informatiques ACCPAC plus, Excel et Simple comptable;
- connaissance du système de paie Campay;
- capacité de travailler en équipe;
- bonne maîtrise du français et de l'anglais.

Rémunération : selon l'expérience et les qualifications.

Durée : de juin 2002 à juillet 2003.

Toute personne intéressée est priée d'envoyer son curriculum vitae d'ici **le mercredi 17 avril 2002** à :

Christian Delaquis
Directeur général
Centre culturel franco-manitobain
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G7
Télécopieur : (204) 233-3324 • Courriel : ccfm@ccfm.mb.ca



Le Centre culturel franco-manitobain

est à la recherche d'un.e

Gérant(e) de Restauration, bar et service de traiteur

à plein temps

Exigences :

- excellent sens du service à la clientèle et des relations publiques;
- expérience en gérance et en restauration;
- connaissance en informatique (Microsoft Word, Excel, Outlook, Simple comptable);
- expérience en préparation et tenue de budget;
- connaissance de la communauté franco-manitobaine;
- bonne maîtrise du français et de l'anglais (écrit et parlé);
- capable de travailler en équipe.

Description de tâches :

- assure le bon fonctionnement du Café Jardin, du bar et de la terrasse;
- gérer le personnel du restaurant et du bar;
- responsable de la préparation des budgets et de la facturation;
- responsable des achats pour le restaurant et le bar;
- responsable des services de pourvoyeurs;
- responsable des inventaires de nourriture et boissons.

Rémunération : selon l'expérience et les qualifications.

Entrée en fonction : à négocier.

Toute personne intéressée est priée d'envoyer son curriculum vitae à :

Madame Liza Maheu
Directrice des activités, marketing et communications
Centre culturel franco-manitobain
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G7
Télécopieur : (204) 233-3324 • Courriel : ccfm@ccfm.mb.ca

Le Chalet Malouin inc.

ADJOINT(E) ADMINISTRATIF(IVE) BILINGUE
français et anglais

Exigences :

- Connaissance des logiciels Microsoft
- Un sens exceptionnel de l'organisation
- Service à la clientèle

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à

Chalet Malouin
C.P. 1010
Saint-Malo (Manitoba)
R0A 1T0

Télécopieur : (204) 347-5107

Le Chalet Malouin inc.

SUPERVISEUR(E) DE LA CUISINE

Exigences :

- Connaissance du service aux personnes âgées
- Certificat de manutention de la nourriture
- Deux à trois ans d'expérience dans une cuisine commerciale
- Doit faire les commandes en respectant les budgets
- Doit préparer les horaires de travail

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à

Chalet Malouin
C.P. 1010
Saint-Malo (Manitoba)
R0A 1T0

Télécopieur : (204) 347-5107

CWB

The Canadian Wheat Board
La Commission canadienne du blé

La CCB, organisation dynamique, innovatrice et en constante évolution, cherche à combler un poste dans son service des technologies de l'information.

Architecte des technologies de l'information

Numéro de concours 02-15A

Ce poste d'architecte des technologies de l'information nécessite un solide profil en planification stratégique des technologies de l'information dans le cadre de l'architecture globale de l'entreprise. Les candidats devront nécessairement justifier d'expérience dans le développement de systèmes et l'architecture d'entreprise.

L'environnement que nous offrons valorise le développement professionnel tout en respectant l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle. Si vous êtes à la recherche d'une occasion unique de travailler dans une équipe dynamique, nous vous invitons à vous rendre sur le site Web de la CCB: **www.cwb.ca** pour le détail de ces offres d'emploi et les modalités de dépôt de candidatures.

Date limite de dépôt des candidatures: **vendredi 12 avril 2002**

Nous remercions tous les candidats qui postuleront.
Seuls les candidats retenus pour un entretien seront avisés.

notre personnel : une force vive

Nous souscrivons au principe de l'égalité d'accès à l'emploi.

Offre d'emploi

Adjoint(e) au secteur politique-juridique

Sous la responsabilité du président-directeur général, le ou la titulaire du poste devra assister le conseil d'administration et le personnel de la Société franco-manitobaine (SFM) en ce qui a trait à l'élaboration de plans politiques et de stratégies reflétant les buts et objectifs généraux de la SFM, et ce, aux niveaux fédéral, provincial, municipal, scolaire et interministériel.

DESCRIPTION DES TÂCHES :

- Établir des contacts avec différents ministères afin de les sensibiliser aux besoins de la communauté, aux dossiers de revendication et aux projets interministériels;
- Coordonner les activités de liaison entre divers intervenants du gouvernement et divers groupes de la communauté;
- Représenter la SFM au sein de comités divers;
- Rédiger des ébauches de lettres, documents ou mémoires relatifs au secteur politique-juridique;
- Effectuer des recherches sur les différents dossiers politiques-juridiques de la SFM;
- Informer le président-directeur général et le conseil d'administration de toutes les initiatives des divers paliers gouvernementaux en ce qui a trait au secteur politique-juridique;
- Participer à la préparation de présentations orales ou écrites d'information et de promotion reliées aux objectifs du secteur politique-juridique et de la SFM en général;
- Assurer la conception, la planification et la mise en œuvre de projets spéciaux identifiés par le conseil d'administration et le président-directeur général.

QUALIFICATIONS REQUISES :

- Diplôme de premier cycle ou l'équivalent en expérience;
- Formation en science politique ou dans le domaine du droit;
- Un excellent jugement;
- De fortes compétences interpersonnelles;
- Une bonne connaissance de la communauté franco-manitobaine et de l'environnement général manitobain/canadien;
- Capacité de travailler en équipe;
- Capacité d'effectuer des recherches et de préparer des rapports.

SALAIRE : Selon l'échelle établie par l'organisme

ENTRÉE EN FONCTION : dès que possible

De génération en génération

S F M
SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

Les personnes intéressées peuvent poser leur candidature en faisant parvenir leur curriculum vitæ détaillé accompagné d'une lettre de présentation avant le 15 avril 2002, à l'attention de :

Monsieur Daniel Boucher, président-directeur général
Société franco-manitobaine
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (MB) R2H 0G9

Seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées.
(Téléphone : 233-4915 ou 1-800-665-4443; Télécopieur : 233-1017)

La Division scolaire franco-manitobaine nº 49

Apprendre et grandir ensemble

DIRECTEUR.TRICE

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 est à la recherche de candidatures pour le poste suivant :

École Jours de Plaine • M-S4 (31 élèves)

Directeur.trice à 45 % du temps
Enseignant.e à 55 % du temps

L'entrée en fonction se fera au début de l'année scolaire 2002-2003

Les candidat.e.s doivent :

- avoir d'excellentes habiletés de communication;
- posséder un brevet d'enseignement;
- avoir un minimum de cinq ans d'expérience comme enseignant.e;
- avoir une connaissance générale des programmes d'études;
- avoir des qualités de leadership et des habiletés en administration scolaire;
- promouvoir la mission de la DSFM et de la communauté scolaire.

Une préférence sera accordée aux candidat.e.s qui ont :

- de l'expérience en administration scolaire;
- de l'expérience en enseignement aux niveaux élémentaire et secondaire;
- un certificat en administration scolaire.

Les personnes intéressées enverront leur demande, accompagnée d'un curriculum vitae, **avant le vendredi 26 avril 2002** à :



Madame Monique Fisette
Directrice générale adjointe
Division scolaire franco-manitobaine
Case postale 204
485, chemin Dawson
Lorette (Manitoba)
R0A 0Y0

Téléphone : (204) 878-9399 Télécopieur : (204) 878-9407

AVIS AUX ANNONCEURS

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **jeudi à 17 h** pour parution le jeudi de la semaine suivante.

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le **vendredi à 17 h**. *(par écrit et payée d'avance)*

Merci de votre collaboration!
Téléphone : 237-4823 • **Télécopieur :** 231-1998

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le vendredi 17 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

DIVERS

NETTOYAGE de maisons ou bureaux dans le sud de Winnipeg. Appelez Gisèle de GISÈLES CLEANING SERVICES au 261-4401.
478-

GARDERIE FAMILIALE À SAINT-VITAL à des places disponibles pour des enfants de 12 mois et plus. Environnement sécuritaire et chaleureux, activités amusantes et créatives. Repas et goûters compris. 255-5500.
485-

EMPLOI D'ÉTÉ : Tu as au moins 16 ans et bilingue. Tu aimes servir le public et est prêt(e) à travailler les soirs et fins de semaine. Envoie ton curriculum vitae **en français** avec trois références **avant le 30 mars** pour un emploi débutant le 1er mai et **avant le 30 avril** pour un emploi débutant le 1er juillet à : Jardins Saint-Léon, 34, place Georges-Forest, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3H5. Un permis de conduire est un atout majeur. L'échelle salariale s'étend de 6,25 $ de l'heure à 10 $ de l'heure. Pour plus d'information : Denis ou Lise au 233-5618 ou 791-8834.
501-

VEUX-TU ÊTRE TON PROPRE « BOSS »? Fait de 0 $ à 10 000 $ en deux mois (juillet et août). Devient propriétaire ou locataire de notre franchise Fruits et Légumes près de Fermor et Lagimodière ou de notre camion sur l'avenue Broadway. Pour plus de détails, appelez Lise ou Denis au 233-5618 ou 791-8834. Fait vite! Il y a des subventions disponibles pour les jeunes entrepreneurs.
502-

LES P'TITS BOURGEONS, mini-maternelle du Parc Windsor, 5-1101, promenade Autumnwood. Prématernelle française pour les enfants de 3 et 4 ans. Soirée d'inscriptions le 11 avril 2002 de 19 h 30 à 20 h 30. Pour plus d'information, contactez Diane au 257-1474. Programme de francisation offert.
507-

Impôts trop élevés? Apprenez ce qu'il faut faire pour les réduire! Information applicable inestimable et légale! Prenez le volant à deux mains sur vos finances! Devenez membre d'un club unique! Contactez 1-877-380-6121.
509-

NOUVEAU DOMAINE SCIENTIFIQUE « glycobiology vous offre une occasion d'entreprise. Faites vos recherches à www.healthysuccess.ca ou message enregistré. (204) 222-7473.
515-

À VENDRE

À VENDRE OU À LOUER pour acheter, Bungalow, deux chambres à coucher, laveuse, sécheuse, cuisinière, frigo, lave-vaisselle, cours clôturée. 59 900 $. 477, rue des Meurons. Composez le 257-1739.
510-

Sud-Ouest du Manitoba: Excellente affaire. Épicerie-dépanneur avec service postal. Deux appartements et un salon de coiffure sont loués. L'ensemble génère un revenu très confortable. Option: achat d'une très belle maison pour un prix raisonnable. Appelez Marianne-St-Pierre Realty, au (204) 526-2104.
511-

À VENDRE : Laveuse et sécheuse Sears Kenmore, très grande capacité, à usage industriel. Utilisées 6 ans. 700 $ o.m.o. Laissez un message au 255-6690.
518-

À LOUER

À SOUS-LOUER : Maison de ville au Parc Windsor, 3 chambres à coucher, 657 $/mois. Libre le 1er mai. Contactez Louise au 237-9510.
505-

À LOUER : Appartement d'une chambre à coucher rue Aulneau et Despins. Disponible le 1er mai, propre et tranquille, près du CUSB, autobus en face, service de buanderie sur les lieux. 485 $/mois. Services compris. Composez le 255-1578.
506-

À LOUER Saint-Boniface, appartement de deux chambres, incluant réfrigérateur et cuisinière. Parking. Endroit tranquille. Pas d'animaux, pas de fumeurs. À proximité de l'hôpital et du collège. Disponible le 1er mai. Appelez Marie au 233-1486.
512-

À LOUER : Appartement de 2 chambres à coucher. Eau et gaz compris. 385 $/mois + hydro. Disponible le 1er mai. Composez le 233-1911.
513-

À LOUER : Rue Horace. Appartement de 2 chambres à coucher. 525 $/mois tous compris, sauf le téléphone et le câble. Disponible immédiatement. Composez le 237-6848.
514-

À LOUER : Rue d'Eschambault. Appartement de 2 chambres à coucher, propre, nouvelle cuisine, chauffage, eau, câble et stationnement compris. Service de buanderie. Disponible le 1er mai ou plutôt 530 $/mois. SVP pas d'animaux. 231-2800.
516-

Nécrologies



Germaine (Marie-Anne) Carrière

*28 mai 1921-
28 mars 2002*

Germaine Carrière est née à Otterburne (Manitoba) le 28 mai 1921. Elle était membre d'une famille de douze enfants.

Son père Charles-Henri Carrière est décédé en 1965 et sa mère Arline Laroche en 1947. Quatre de ses frères Charles, Ernest, Victor et Arthur et une sœur, sœur Irène, Fille Réparatrice du Divin Cœur ainsi que deux beaux-frères, Armand Courcelles et Jim Klassen l'ont précédé à la mort.

Elle laisse dans le deuil quatre [illegible]eurs, soit Mme Léonne Courcelles [illegible]e Saint-Boniface, Mme Évelyn [illegible]lassen d'Edmonton, Mlle Jeannine [illegible]arrière d'Edmonton et Mme [illegible]imone Hoglund (et son époux [illegible]ndry) de Vernon (C.-B.). Deux [illegible]res, Paul (et son épouse Gabrielle) [illegible]rrière de Saint-Boniface et Émile [illegible] son épouse Pamela) Carrière, [illegible] Auburn (Californie).

Aussi, elle laisse quatre belles-[illegible]eurs, soit Mme Mélina Desmarais-[illegible]oté (Charles) de Saint-Boniface, [illegible]me Céline Courcelles-Carrière [illegible]rnest) de Saint-Pierre-Jolys, Mme [illegible]hérèse Bertrand-Carrière (Victor) [illegible]e Saint-Malo et Mme Rita Chartrand-Carrière (Arthur) de Regina (Saskatchewan).

C'est à l'Hôtel Dieu de Roberval qu'elle prend sa formation au début des années soixante. C'est ensuite dans le grand nord canadien (Moosanee et Attawapisquat de 1965 à 1970), qu'elle commence à établir sa réputation d'infirmière dévouée, compétente et audacieuse. Elle fait de l'hydravion, du ski-doo, du canot et du train pour porter ses soins aux malades. Elle guide de nombreux accouchements dans ce Grand Nord très vaste, au grand plaisir de ces jeunes mères.

De retour à Roberval en 1970, elle s'établit pour y rester et devient l'infirmière que tant de malades de la Région du Lac Saint-Jean ont connu et apprécié. Elle besogne dans plusieurs départements de l'Hôtel Dieu, y inclus plusieurs années dans le service de psychiatrie. Elle y devient conseillère semant l'espoir tous les jours. Le temps vient (malheureusement pour les patients) de prendre sa retraite en 1985.

La retraite ne l'empêche en rien de continuer de donner des soins aux mourants, comme bénévole, ce qu'elle fait jusqu'en 1995 au moment ou enfin elle prend un peu plus de repos. Elle a habité Roberval auprès de plusieurs cousins Laroche et amis. Il suffit de circuler dans la Ville de Roberval pour s'apercevoir jusqu'à quelle point elle a laissé sa marque.

Les prières récitées le jeudi 4 avril 2002 à 19 h au Salon mortuaire Desjardins, 357, rue Des Meurons. Le service aura lieu à 11 h le vendredi 5 avril en l'Église Saint-Viateur, Otterburne (Manitoba), avec M. l'abbé Marcel Carrière célébrant. L'inhumation des cendres suivra au cimetière paroissial d'Otterburne.

Ceux qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation de l'Hôtel Dieu de Roberval, 450, rue Brassard, Roberval (Québec) G8H 1B9, 1 (418) 275-5747, personne contact Anne Villeneuve.

La direction des funérailles de Germaine Carrière a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou sans frais 1 (888) 233-4949.



Juliette Lacroix

Paisiblement et entourée de sa famille, Maman est decédée le 23 mars 2002 au Foyer Valade à l'âge de 95 ans.

Elle laisse dans le deuil ses enfants Louise (John), Marielle, Marcel (Laura) et Laurent (Ann); neuf petits-enfants; trois arrière-petits-enfants; et plusieurs neveux et nièces. Elle fut précédée par son mari Léo; ses frères et sœurs, Cyril, Adrienne, Flavie, Zéphirin, Laura et Joseph; et son petit-fils Martin.

Juliette, fille d'Arthur et Eva (née Beaudry) Lachance, fut élevée entourée d'amour sur une belle ferme située dans la paroisse de Saint-Eustache. Elle termina ses études secondaires à l'Académie Saint-Joseph. Ensuite, elle compléta son cours d'enseignante à l'école Normale située à Dauphin. Après quelques années d'enseignement dans les écoles de campagne de Lido Plage et Baie Saint-Paul, elle fonda un foyer avec son époux, Léo, sur leur ferme près de Poplar Point.

Pendant sa longue vie Juliette démontra son amour pour la vie en s'occupant avec dévouement de sa famille, en cultivant de jolies parterres et en participant aux activitées communautaires telles le curling, les Dames de Sainte-Anne et le club d'horticulture de Poplar Point. Aussi, Juliette aimait correspondre avec de nombreux parents et amis de tous les coins du monde. À Noël, son courrier abondait de cartes et de lettres.

Pendant sa vie, Juliette fit de nombreux voyages. Son préféré était celui en Europe en 1958 qui lui a permis de faire un pélerinage à Lourdes. Son dernier voyage avec Léo, peu longtemps avant sa mort, était un merveilleux séjour à Hawaii.

La famille désire remercier tous les employés qui ont si tendrement offert des soins à notre chère maman au Manoir Cartier ainsi qu'au Foyer Valade.

Le service funéraire a eu lieu le mercredi 27 mars à l'église Saint-Eustache à 14 h précédé de l'exposition à 13 h 30

La direction des funérailles a été confiée au Salon funéraire Adam de Notre-Dame-de-Lourdes (Manitoba). Téléphone : 1 (888) 400-2326.

Chronique RELIGIEUSE



Marie-Hélène Duval
Laïque

Pauvre... un terme péjoratif?

Quelqu'un m'a un jour reprochée d'avoir employée le terme pauvre pour désigner certaines personnes. Dans le sens où elle comprenait cet emploi, je lui donne raison. Il n'est guère charitable de regrouper des personnes sous une étiquette, qu'elle quelle soit.

Par contre, mon intention n'était pas malveillante puisque dans mon esprit, le terme n'a rien de péjoratif. C'est même un mot que j'affectionne tout particulièrement et il m'arrive, même, de souhaiter la pauvreté à d'autres... des gens que j'aime pourtant. En fait ce n'est pas tant la pauvreté que je leur souhaite que le chemin de la pauvreté.

Pauvres... c'est un mot que Jésus a prononcé souvent, et avec tendresse il me semble. Je désire la pauvreté dans ce sens : je souhaite ardemment être l'objet de la tendresse de Dieu. Oh je le suis déjà! Rien à faire pour l'obtenir. Ça ne se gagne pas. Ça se reçoit. Mais il est plus aisé d'y parvenir en empruntant le même chemin que Lui, là où Il se tient les bras chargés de dons.

Jésus trouve toujours suffisamment de pauvreté dans une personne pour l'aimer tendrement, ne serait-ce que la pauvreté de ne pas savoir aimer. Dieu existe. Il existe en un lieu bien précis de notre être par où Il aime passer, où il se fait reconnaître. C'est le chemin de la pauvreté. Si nous ne nous y rendons pas de temps en temps, nous ne risquons guère de Le rencontrer... car c'est Son chemin préféré.

Il est né dans la paille... n'avait pas une pierre où reposer la tête... a subi le sort du larron. Il s'est passé de bien des choses qui nous parraissent pourtant raisonnables : Il a quitté sa famille, a perdu sa réputation, a fait l'objet de critiques, n'avait même pas de maison. Il s'est passé de bien des choses qui rendent la vie confortable : Il a voyagé à pied, portait lui-même son bagage, mangeait ce qu'on voulait bien lui donner, et pas plus que de raison. Il a raté sa vie... Il préférait la Vie.

La pauvreté c'est ne pas posséder; c'est se passer de bien des choses qu'on continue de croire indispensables quand on n'a pas essayé. C'est même se passer de perfection et s'accepter fragile. La pauvreté c'est aussi être obligé de demander ou bien accepter d'ignorer; c'est avoir à dire non, et à se faire dire non; c'est laisser l'autre « gagner » ou bien me détester; c'est parfois manquer son coup; c'est admettre ses torts; c'est aussi travailler bien... sans nécessairement recevoir son dû; c'est se reconnaître redevable à l'environnement, en le respectant; c'est le plus souvent se passer de ce à quoi on tient le plus, parfois même d'une amitié. C'est s'en passer volontiers, et non pas par la force des choses, parce que l'injustice s'est installée ou qu'une force l'a décidée.

Si tout le monde s'y mettait, il n'y en aurait plus de cette pauvreté qu'on a raison de condamner. Il ne resterait plus que le chemin de la pauvreté.

Au bout de cette route se trouve une richesse qu'on ne saurait imaginer. C'est bien là la difficulté. Nous ne désirons que ce que nous connaissons. Le « riche » en nous n'a guère d'imagination, il ne sait que réclamer. C'est le « pauvre » que nous abritons qu'il nous faut contenter, et devenir Riches à satiété. La pauvreté volontaire, c'est créer un vide que le Pauvre vient remplir très volontiers, les bras chargés de tout ce qu'il Lui tarde de donner, que nous ne pouvons même pas imaginer, tant nous sommes pauvres... de toutes façons.

PROFIL

Une ombre derrière la scène

La passion d'Éric Gautron pour la production de spectacle l'a mené jusqu'à Montréal où il poursuit des études à l'École nationale de théâtre.

Mylène CRÊTE

Éric Gautron s'intéresse à la production des arts de la scène depuis ses études primaires. Il lui est parfois arrivé de travailler au Centre culturel franco-manitobain et au Cercle Molière, mais il n'a pris conscience de sa passion qu'après avoir entamé un baccalauréat en architecture à l'Université du Manitoba.

« J'ai rencontré Gabriel Lévesque au Collège universitaire de Saint-Boniface, raconte-t-il. Nous avons travaillé sur deux production des Chiens de soleil ensemble et c'est lui qui, en me parlant de ses expériences, m'a donné le goût de prendre cette direction. » Celui qui est aujourd'hui caméraman pour les Productions Rivard avait étudié en production théâtrale à l'École nationale de théâtre.

Éric Gautron a ainsi quitté Saint-Pierre-Jolys pour Montréal. Il y termine présentement sa deuxième année d'études à la même école fréquentée par son ami. Il y apprend les rudiments techniques de la production théâtrale qui englobe le son et l'éclairage. Leur conception fait également partie de sa formation à laquelle viennent s'ajouter des cours de dramaturgie qui lui permettent d'analyser des textes pour bien les comprendre.

« Mon rôle dans la production d'une pièce dépend de ce que le metteur en scène veut faire avec son spectacle, explique-t-il. Il peut, par exemple, mettre l'accent sur l'éclairage, ce qui donne plus d'importance à la personne qui le réalisera. »

Au cours de l'année scolaire, le jeune homme de 25 ans a expérimenté le poste de directeur de production lorsque lui et ses confrères ont monté trois contes de Gabriel García Márquez. Il a dû voir au respect du budget établi et s'assurer que toute la troupe allait dans la même direction. « Travailler avec un grand groupe est parfois plus difficile, précise-t-il. Il faut comprendre le point de vue de chacun et à la fois garder le but final en tête. Ça permet toutefois d'aller plus loin. »

À l'École nationale de théâtre, Éric Gosselin apprend tous les aspects de la production. Il devra plus tard choisir une spécialité, mais il ne sait pas encore laquelle. Il aimerait allier sa passion pour les métiers de coulisses avec sa fascination pour l'architecture, un domaine qu'il n'a jamais vraiment quitté. « J'aimerais devenir un consultant pour des architectes qui conçoivent des salles de spectacles, car parfois les salles ne sont pas construites pour les utilisateurs », indique-t-il.

D'ici là, Éric Gautron approfondira son apprentissage de la production théâtrale et continuera à réaliser des projets architecturaux personnels. Il dessine des lampes ainsi que des meubles et en a même construit quelques-uns. Son carnet de notes où il esquisse ses idées ne le quitte jamais.



photo : Gracieuseté Éric Gautron

Éric Gautron s'est lancé dans la production théâtrale, une passion qu'il a récemment découverte.

En l'honneur du Sacré-Cœur pour plusieurs faveurs obtenues.



Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

J.E.L.

À VOTRE SERVICE

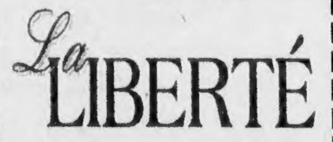
SERVICES

LA LIBERTÉ

Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants :

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine 383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain 340. boul. Provencher
Marion Grocery • 237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre 315, rue Kenny
Dépanneur Provencher 174, boul. Provencher
Hôpital Saint-Boniface Boutique de souvenirs
IGA Provencher • 390, boul. Provencher
Librairie À la page • 200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface • 230, rue Marion
Amber Auto Service • *Sainte-Anne*
Esso • *Parc Windsor* • 192, Archibald
Chapters • *Centre Saint-Vital*
Shell Service • 350, chemin Sainte-Anne
Pharmacie St-Pierre • *Saint-Pierre-Jolys*
Petro-Canada • *Lorette*
Saint-Adolphe Esso • *Saint-Adolphe*
Le Dépanneur • *La Broquerie*
Épicerie Coulombe • *Saint-Malo*
Le Dépanneur • *Saint-Laurent*
Dépanneur Cheyenne • *Sainte-Agathe*

Abonnez-vous à



OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	28,50 $ ☐	32,10 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐

Oui je m'abonne dès aujourd'hui !

Nom : ____________
Prénom : ____________
Adresse : ____________
Ville : ____________
Province : ____________
Code postal : ____________
Téléphone : ____________
Je choisis de payer par :
Visa : ____________
MasterCard : ____________
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190,
383, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4